

Votre santé

Plan pour des soins
interconnectés et commodes



Votre santé : Plan pour des soins interconnectés et commodes

Table des matières

Un message de la ministre	5
Une vision pour les soins centrés sur le patient	8
Miser sur un système solide : actions prises à ce jour	11
Plan pour des soins interconnectés et commodes	15
Premier pilier : les bons soins au bon endroit	17
Accroître l'offre de soins à votre pharmacie locale.....	18
Améliorer l'accès aux soins à domicile	20
Améliorer l'accès aux services de santé mentale et de lutte contre les dépendances	22
Vous mettre en lien avec des renseignements relatifs à la santé en tout temps.....	25
Élargir les équipes Santé Ontario afin de fournir des soins dans vos collectivités	27
Regrouper les soins primaires.....	30
Deuxième pilier : un accès plus rapide aux soins	33
Réduction des temps d'attente pour les chirurgies et les interventions	34
Accès plus rapide aux soins d'urgence	37
Construction de nouveaux hôpitaux et ajout d'un plus grand nombre de lits	40
Allègement des pressions pédiatriques sur les hôpitaux.....	41
Amélioration des soins de longue durée, réduction des listes d'attente	44
Augmentation des services diagnostics pour les résidents des foyers de soins de longue durée	46
Soutenir les soins en fin de vie	46

Élargissement de l'accès au traitement en matière de santé mentale et de dépendances dans vos collectivités	47
Troisième pilier : engager davantage de travailleurs de la santé	49
Élargissement de la subvention ontarienne Apprendre et rester	50
Aider les personnes qui souhaitent travailler en Ontario	51
Réduire les frais pour le personnel infirmier	53
Investir dans l'éducation et la formation de notre main-d'œuvre du domaine de la santé	54
Maximisation de l'expertise des travailleurs de la santé	58
Soutien à long terme : le plan pour la capacité	61
Mesurer nos progrès et en rendre compte	62



Un message de la ministre

Depuis ma nomination comme ministre de la Santé de l'Ontario, je me suis déplacée partout dans la province aux premières lignes de notre système de santé.

J'ai vu la prestation de soins oncologiques de calibre mondial à Toronto, de soins pédiatriques salvateurs à Ottawa, de soins de santé mentale à la fine pointe à Penetanguishene et j'ai eu l'occasion de discuter avec des travailleurs de la santé dévoués partout dans la province.

J'ai été témoin du talent de nos travailleurs de la santé et de leur dévouement pour prodiguer des soins à leurs patients. J'ai rencontré du personnel infirmier, des médecins, des préposés aux services de soutien à la personne, des pharmaciens, des dirigeants d'hôpitaux et des professionnels de la santé œuvrant dans des foyers de soins de longue durée et prodiguant des soins directement à vos domiciles. J'ai été ravie d'entendre de la part de plusieurs d'entre eux qu'ils collaborent à l'échelle du secteur de la santé comme jamais auparavant.

Mais j'ai aussi constaté que notre système de santé et nos travailleurs de la santé subissent une pression incroyable. Pour de trop nombreuses personnes, il est trop difficile et trop long d'accéder à des soins de santé.

Le statu quo ne fonctionne pas. Trop de personnes attendent trop longtemps pour obtenir un rendez-vous pour une intervention chirurgicale, doivent se déplacer trop loin pour obtenir des soins et passent trop de temps à essayer de s'orienter dans notre système de santé.

Nous ne pouvons pas accepter cela. Nous ne le ferons pas.

Nous devons être audacieux, innovateurs et créatifs. Nous devons nous fonder sur l'esprit de collaboration d'un bout à l'autre du secteur de la santé. Nous devons avoir le courage de regarder ce qui se passe dans d'autres provinces et pays et d'emprunter le meilleur de ce qui se fait déjà dans le monde. Et nous devons être clairs : la population ontarienne aura toujours accès aux soins de santé dont elle a besoin avec sa carte Santé, jamais avec sa carte de crédit.

Notre objectif est de rendre les soins de santé plus opportuns pour la population ontarienne en vous aiguillant vers des soins près de chez vous.

Nous y parviendrons en augmentant l'accès à des services dans des établissements de santé près de chez vous — comme dans des pharmacies en haussant le nombre d'évaluations et de traitements pouvant être offerts par votre pharmacien local sans un rendez-vous avec un médecin. En augmentant le nombre de centres chirurgicaux et de diagnostics en milieu communautaire. En réduisant les temps d'attente pour des services comme les examens par IRM et tomodensitométrie et les chirurgies de la cataracte. Et en accroissant l'accès aux services de soins à domicile et en milieu communautaire afin que vous puissiez rester en toute sécurité chez vous.

Au cours des dernières années, nous avons fait des progrès. Nous avons accru l'effectif de la santé avec plus de médecins, de personnel infirmier et de préposés aux services de soutien à la personne. Nous bâtissons de nouveaux hôpitaux dans chaque région de la province. Nous ajoutons près de 60 000 lits de soins de longue durée nouveaux et modernisés et augmentons la quantité de soins que les résidents reçoivent afin que les personnes âgées puissent vivre dignement.

Mais nous devons faire plus et nous en faisons plus.

Avec Votre santé : Plan pour des soins interconnectés et commodes, nous continuerons à établir des priorités, ce qui rendra plus facile pour vous et votre famille l'obtention des soins dont vous avez besoin. Que ce soit en élargissant l'accès à des services à votre domicile ou dans votre collectivité, en vous donnant le choix de prendre un rendez-vous ou d'y participer de façon virtuelle, ou en s'assurant qu'un lit d'hôpital est disponible pour vous lorsque vous en avez réellement besoin.

Nous préparons l'avenir en mettant de côté les idées du passé. Nous nous concentrons à vous aiguiller vers les soins dont vous avez besoin, au moment et à l'endroit où vous en avez besoin.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Sylvia Jones', with a stylized, cursive script.

Sylvia Jones

Vice-première ministre
et ministre de la Santé

Une vision pour les soins centrés sur le patient

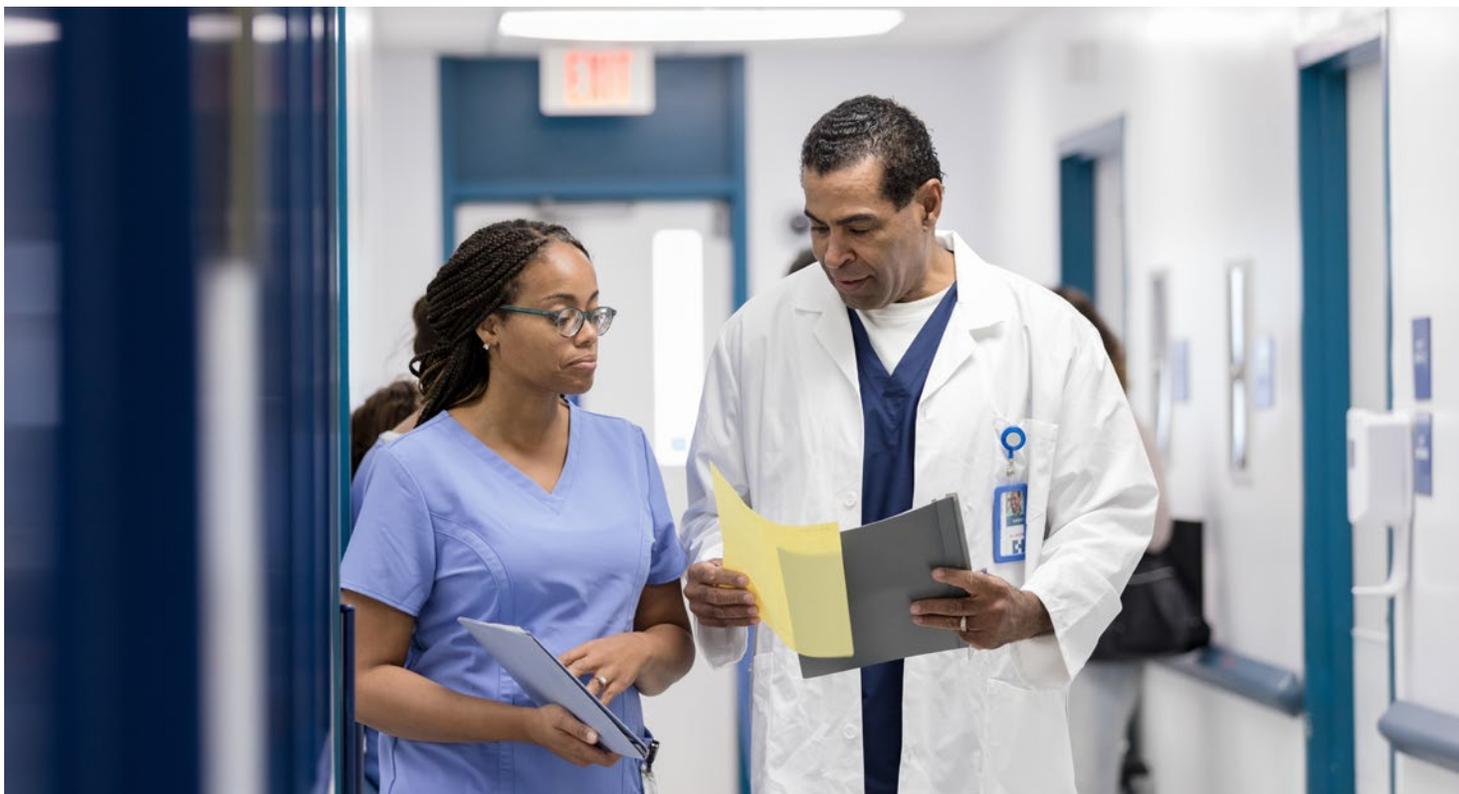
La principale promesse que nous faisons à chaque personne en Ontario est la suivante : vous serez aiguillé vers les soins dont vous avez besoin au moment où vous en avez besoin.

Qu'il s'agisse d'une visite imprévue à la salle des urgences à 3 h avec votre enfant ou d'un bilan régulier chez votre médecin de famille.

Que votre mère vieillissante ait besoin de plus de soutien pour continuer à vivre dans la maison familiale qu'elle aime, ou que vous ayez besoin d'une chirurgie de la cataracte pour régler un problème qui vous ennuie depuis des années.

Que vous viviez dans une grande ville, une petite ville ou un lieu éloigné dans le Nord.

Votre santé : Plan pour des soins interconnectés et commodes place les gens au cœur du processus, en ajoutant et en élargissant les services de santé près de leur domicile.



Nous adoptons des mesures pour renforcer tous les aspects des soins de santé, particulièrement aux endroits où vous y accédez le plus souvent — dans les salles des urgences des hôpitaux, dans les installations en milieu communautaire comme les pharmacies et les cabinets médicaux, dans les foyers de soins de longue durée et grâce aux soins prodigués à votre domicile.

Nous savons que nous ne pouvons pas y arriver seuls. C'est pourquoi nous embauchons et formons davantage de médecins, de personnel infirmier, de préposés aux services de soutien à la personne et plus encore afin de nous aider à concrétiser cette promesse.

Ce plan à long terme est axé autour de trois piliers : les bons soins au bon endroit, un accès plus rapide aux soins et engager davantage de travailleurs de la santé. En nous concentrant à améliorer les expériences en matière de soins de santé de la population ontarienne et à faire croître notre main-d'œuvre de la santé, nous améliorerons la qualité de la prestation des soins de santé dans l'ensemble de la province pour les années à venir.

Certains de ces changements surviendront immédiatement alors que nous prenons des mesures pour régler les problèmes urgents. D'autres changements nécessiteront du temps. Ils seront déployés progressivement au cours des mois et des années à venir alors que nous formons et diplômons de nouveaux travailleurs de la santé et construisons de nouveaux hôpitaux, centres chirurgicaux et de diagnostics en milieu communautaire et foyers de soins de longue durée, et prodiguons des soins à l'aide de nouvelles façons innovantes. Mais au fil du temps, vous verrez et ressentirez de véritables améliorations dans les soins que vous recevez alors que nous érigeons un meilleur système de santé pour l'avenir.

Vous aurez plus de renseignements et de meilleurs outils pour prendre les bonnes décisions concernant votre santé.

Vous serez en mesure de prendre des rendez-vous en ligne ou de participer à un rendez-vous de façon virtuelle.

Il deviendra plus rapide et plus facile pour vous d'obtenir les services de santé dont vous avez besoin dans votre collectivité ou à domicile, peu importe où vous vivez.

Vous serez confronté à des temps d'attente plus courts pour des services clés — comme les chirurgies, les soins d'urgence et les soutiens en matière de santé mentale et de dépendances.

Vos travailleurs de la santé seront outillés pour travailler ensemble comme équipe pour vous, facilitant votre orientation dans le système de santé à chaque étape de votre vie.

Se fondant sur les meilleures preuves disponibles et sur les réussites obtenues dans d'autres collectivités publiques, l'Ontario agit pour vous aiguiller vers des soins au moment et à l'endroit où vous en avez besoin. Il s'agit de rendre les soins de santé plus commodes. Il s'agit de vous aiguiller vers les soins dont vous avez besoin. Il s'agit de vous et de votre santé.



Miser sur un système solide : actions prises à ce jour

Nous construisons un système de santé qui fonctionne pour vous et pour votre famille.

Nous avons entendu des Ontariennes et des Ontariens dire que vous souhaitez recevoir des soins à l'endroit et au moment où vous en avez besoin. Cela veut dire plus d'hôpitaux et de lits de soins de longue durée dans votre collectivité, plus de tests diagnostiques — comme des IRM — près de chez vous, et plus de travailleurs de la santé qualifiés disponibles pour vous soigner. Nous sommes en voie de vous offrir cela.

Nous avons ajouté plus de 3 500 lits d'hôpital dans la province au cours des trois dernières années afin de nous assurer que vous et vos proches ayez accès à des soins hospitaliers quand vous en avez besoin. Et cette année, nous avons ajouté 24 lits pédiatriques de soins aux malades en phase critique.

Dans le cadre de 50 nouveaux grands projets d'aménagement hospitalier, nous ajouterons 3 000 nouveaux lits d'hôpital au cours des 10 prochaines années.

Nous avons financé l'exploitation de 49 nouveaux appareils d'IRM dans des hôpitaux de la province (y compris trois pour des hôpitaux pédiatriques) afin que vous puissiez être diagnostiqué plus rapidement et, le cas échéant, commenciez à être traité et à recevoir un traitement de suivi de façon plus précoce.

Nous avons augmenté le nombre d'interventions chirurgicales réalisées dans la province et diminué les temps d'attente. Nous avons également créé de nouveaux programmes pour vous faire sortir de l'hôpital et vous retourner à la maison avec du soutien en toute sécurité et rapidement.

Les personnes âgées et celles qui nécessitent des soins de longue durée déménagent dans des milliers de lits de soins de longue durée nouveaux ou modernisés alors que nous améliorons les soins aux personnes âgées partout en Ontario. Nous investissons 6,4 milliards de dollars pour créer plus de 30 000 nouveaux lits d'ici 2028 et 28 000 lits modernisés de soins de longue durée à l'échelle de la province, ce qui fera que beaucoup de nos personnes âgées attendront moins longtemps pour obtenir les soins dont elles ont besoin, 24 heures par jour et 7 jours par semaine. Nous investissons près de 5 milliards de dollars sur quatre ans pour engager plus de 27 000 employés des soins de longue durée, notamment du personnel infirmier et des préposés aux services de soutien à la personne, afin d'offrir aux résidents des foyers de soins de longue durée une moyenne de quatre heures de soins directs quotidiennement.

Nous continuons à faciliter et à accélérer l'accès des personnes de tous âges au soutien en matière de santé mentale et de toxicomanie en nous appuyant sur notre Feuille de route pour le mieux-être grâce à des investissements supplémentaires et à de nouveaux programmes novateurs, notamment l'ouverture de huit nouveaux carrefours de mieux-être pour les jeunes, le lancement du Programme ontarien de psychothérapie structurée et l'ajout de plus de 150 nouveaux lits de traitement des toxicomanies dans toute la province.

Nous avons rendu plus commode la prise d'un rendez-vous ou la participation à un rendez-vous en lançant des options de soins virtuels et en ajoutant plus d'outils de réservation de rendez-vous en ligne. Grâce au nouveau service Santé811, vous pouvez converser en ligne ou composer le 811 pour parler à du personnel

infirmier autorisé jour et nuit gratuitement dans plusieurs langues. Vous pouvez également utiliser le service pour trouver des centres de santé communautaire, du soutien en santé mentale ou une clinique sans rendez-vous près de l'endroit où vous vivez.

Nous avons également investi dans la croissance de notre main-d'œuvre de la santé. Depuis 2018, plus de 60 000 nouveaux membres du personnel infirmier et plus de 8 000 nouveaux médecins se sont inscrits pour travailler en Ontario, avec des milliers de préposés aux services de soutien à la personne supplémentaires qui prodiguent des soins en Ontario.

Et nous parvenons à mieux interconnecter les organismes et les fournisseurs de soins de santé dans vos collectivités grâce aux équipes Santé Ontario.

Les équipes Santé Ontario réunissent des fournisseurs de soins de santé du secteur de la santé et du secteur communautaire, notamment des soins primaires, des hôpitaux, des soins à domiciles et en milieu communautaire, des services de santé mentale et de lutte contre les dépendances, ainsi que des soins de longue durée, au sein d'une équipe travaillant en collaboration pour mieux coordonner les soins et partager les ressources. En travaillant ensemble, ces équipes s'assurent que vous pouvez passer d'un fournisseur de soins à un autre plus facilement avec un dossier patient et un plan de soins qui vous suit partout où vous allez pour obtenir de l'aide.

Les équipes Santé Ontario sont responsables de prodiguer des soins à leurs patients, de comprendre leurs antécédents médicaux, de faciliter leurs transitions d'un fournisseur à un autre, de directement les aiguiller vers différents types de soins, et de leur offrir en tout temps de l'aide pour s'orienter dans le système de santé.

L'Ontario effectue des investissements historiques de plus de 75 milliards de dollars annuellement dans les soins de santé et les soins de longue durée. Il est cependant clair que l'argent seul ne suffit pas. Nous avons besoin d'innover et de continuer à tabler sur nos réussites pour créer des améliorations tangibles et durables dans vos soins de santé.

Obtenir un financement de la santé viable du fédéral

L'Ontario réalise des investissements records pour améliorer la prestation des soins de santé et pour vous aiguiller vers des soins plus rapidement, plus facilement et plus près de chez vous.

Mais nous serons en mesure de progresser plus rapidement avec un soutien financier accru de notre principal bailleur de fonds — le gouvernement fédéral. Pendant plusieurs décennies, la portion du financement des soins de santé fournie par le gouvernement fédéral a diminué, d'une entente de partage des coûts à 50 pour cent par le fédéral qui a diminué aujourd'hui à 22 pour cent — laissant au gouvernement de l'Ontario la responsabilité de couvrir 78 pour cent des coûts des soins de santé dans la province.

Les gouvernements provinciaux de toutes allégeances politiques au Canada restent unis dans leur demande pour un financement viable et prévisible qui soutient le travail que les provinces font déjà pour ajouter davantage de travailleurs de la santé, bâtir plus d'hôpitaux et offrir de meilleurs soins à la population canadienne.

Nous ne demandons pas au gouvernement fédéral de faire quoi que ce soit que nous ne sommes pas prêts à faire nous-mêmes. Nos gouvernements ont démontré que lorsque nous travaillons ensemble, nous pouvons obtenir de véritables résultats. Alors que nous augmentons notre investissement dans la population ontarienne, sa santé et son bien-être, nous demandons au gouvernement fédéral de faire de même. Nous avons hâte de continuer ce travail afin de renforcer les soins de santé en Ontario.



Plan pour des soins interconnectés et commodes

Notre plan visant à offrir des soins interconnectés et commodes à vous et à votre famille est axé autour de trois piliers : les bons soins au bon endroit, un accès plus rapide aux soins et engager davantage de travailleurs de la santé.

Ces trois piliers sont conçus pour travailler ensemble, et pour travailler pour vous. La prestation de davantage de soins dans la collectivité libère de la place dans les hôpitaux et les cabinets médicaux, parallèlement à l'embauche de plus de travailleurs de la santé, garantit que vous obteniez les soins dont vous avez besoin plus rapidement, et plus facilement.

Interconnecter ces piliers les uns aux autres et aux soins aux patients signifiera une meilleure expérience pour vous et votre famille lorsque vous avez besoin de soins. Vos pharmaciens locaux pourront désormais vous aider avec un plus grand éventail de vos besoins en matière de soins de santé. Des soins à domicile seront accessibles pour garder vos proches en sécurité à la maison. Votre enfant sera en mesure d'accéder aux services et aux soutiens en matière de santé mentale et de lutte contre les dépendances dont il a besoin. Les temps d'attente seront réduits pour les interventions

communes, mais vitales comme les chirurgies de la cataracte et les arthroplasties de la hanche et du genou, et vous pouvez prévoir des temps d'attente plus courts pour des services diagnostiques comme les examens par IRM et tomographie.

1^{er} pilier

Les bons soins au bon endroit

Soutenir plus de soins dans la collectivité, tirer profit des soins virtuels, soutenir les besoins en santé ciblés avec des soutiens spécialisés, renforcer les services de santé mentale et de lutte contre les dépendances, créer des soins de longue durée plus solides et réduire les pressions sur les services des urgences.

2^e pilier

Un accès plus rapide aux soins

Maximiser la capacité en matière de chirurgies, accroître la capacité en lits des hôpitaux et en milieu communautaire pour offrir les services nécessaires et construire de nouveaux hôpitaux tout en améliorant les hôpitaux existants. Maximiser le champ d'activité pour accroître l'accès aux soins.

3^e pilier

Engager davantage de travailleurs de la santé

Recruter, retenir et optimiser afin de nous assurer que nous possédons le bon nombre et le bon type de professionnels de la santé et qu'ils sont bien répartis dans le système de santé.

Un plan intégré pour la capacité et les ressources humaines dans le domaine de la santé

Au fil du déploiement de notre plan, vous serez mieux aiguillé vers des soins au moment où vous en avez le plus besoin et à l'endroit où cela s'avère le plus commode — dans votre collectivité, près de chez vous, peu importe l'endroit où vous vivez. Vous pourrez obtenir les soins dont vous avez besoin plus rapidement lorsque cela peut avoir les répercussions les plus importantes sur votre santé. Et nous rendrons tous les volets du système de santé plus flexibles et réactifs à vos besoins, facilitant votre parcours dans le système de santé à chaque étape de votre vie.



Premier pilier : les bons soins au bon endroit

Lorsque la population a accès à des soins de santé dans sa collectivité, et de manières qui sont commodes pour elle, elle est plus susceptible de rechercher et de recevoir le traitement dont elle a besoin et de conserver une meilleure santé.

Offrir des soins plus commodes à la population dans sa collectivité aidera à garder l'Ontario plus en santé en diagnostiquant les maladies plus précocement, en amorçant le traitement dès que possible et en gardant les temps d'attente dans les salles des urgences bas lorsque vous et votre famille avez besoin de soins d'urgence.

Que vous ayez besoin d'antibiotiques pour traiter une infection de la vessie ou d'un médicament pour la conjonctivite de votre enfant, être en mesure d'obtenir ces ordonnances à votre pharmacie locale vous fait économiser un déplacement au cabinet de votre médecin ou à la salle des urgences. Ou qu'un de vos parents soit vieillissant et que vous ayez besoin de soutien pour qu'il puisse rester à domicile.

Ces soins seront plus commodes pour vous et allègeront les pressions exercées sur d'autres secteurs du système de santé comme les cabinets médicaux, les salles des urgences et les foyers de soins de longue durée.

Nous offrirons les bons soins aux bons endroits pour vous et votre famille là où vous vivez. Grâce aux innovations décrites ci-dessous, nous élargirons notre vision de ce qui est possible pour les soins de santé en Ontario, en priorisant les ressources dont nous avons besoin pour offrir un nouveau niveau de soins et de la commodité aux familles de toute la province.

Voici comment nous nous assurerons que vous et votre famille ayez accès aux bons soins au bon endroit.

Accroître l'offre de soins à votre pharmacie locale

Les pharmaciens en Ontario sont des professionnels de la santé réglementés hautement qualifiés et hautement fiables. Ils sont souvent l'option la plus proche et la plus commode en matière de soins de santé dans les collectivités partout en Ontario.

Au cours des dernières années, les pharmaciens ont joué un rôle essentiel en appuyant les patients partout dans la province en soutenant les efforts de dépistage et de vaccination liés à la COVID-19 et en éduquant les patients sur les options en matière de médicaments et de traitements. Les pharmaciens continuent d'offrir aux familles le genre de soins commodes près de chez elles que nous savons que la population ontarienne recherche.

Nous élargissons le rôle des pharmaciens en accroissant leur champ d'activité afin que vous et votre famille puissiez être aiguillés vers des soins plus près de chez vous à votre pharmacie locale.

Depuis le 1^{er} janvier 2023, les pharmaciens peuvent prescrire des médicaments pour 13 affections fréquentes aux patients de tout l'Ontario. Ces médicaments traitent des préoccupations quotidiennes en matière de santé comme les éruptions cutanées, la conjonctivite, les piqûres d'insectes et les infections urinaires. Visiter votre pharmacien pour évaluer et soigner ces troubles médicaux communs peut vous éviter une visite chez le médecin, et donne aux médecins de famille plus de temps pour des rendez-vous avec des patients qui ont besoin de soins plus spécialisés pour des problèmes plus graves.

Comme pour les visites à un médecin de famille ou une clinique sans rendez-vous, il n'y a pas de frais supplémentaires pour les Ontariennes et les Ontariens qui reçoivent une ordonnance d'un pharmacien pour des affections fréquentes, sur présentation de leur carte Santé de l'Ontario.

Nous avons également rendu plus commode pour vous le renouvellement d'ordonnances pour certains médicaments sans avoir au préalable à faire des démarches auprès de votre médecin de famille. Les pharmaciens peuvent renouveler certaines ordonnances pour des médicaments chroniques dont les renouvellements sont échus afin de vous aider à éviter d'interrompre votre pharmacothérapie.

Ces initiatives font partie de notre travail continu avec les pharmaciens, le personnel infirmier et les autres travailleurs de la santé réglementés œuvrant en première ligne afin d'élargir leur champ d'activité de manière vous permettant d'obtenir plus facilement et plus rapidement des soins dans votre collectivité.

Les cliniques dirigées par du personnel infirmier praticien prodiguent des soins opportuns

Des milliers de patients dans des collectivités de toute la province sont aiguillés vers des soins de santé rapidement plus près de chez eux grâce à de nouvelles cliniques dirigées par du personnel infirmier praticien.

Vingt-cinq de ces cliniques soutiennent désormais près de 80 000 personnes qui ont par le passé eu des problèmes à obtenir les soins de santé familiale dont elles ont besoin. Dans plusieurs cas, les gens sont en mesure de prendre des rendez-vous le jour même ou le lendemain.

Le gouvernement de l'Ontario investit près de 46 millions de dollars annuellement pour financer ces cliniques. Toutes les cliniques dirigées par du personnel infirmier praticien reçoivent du financement pour un dirigeant faisant partie du personnel infirmier praticien, un médecin collaborateur et une équipe de fournisseurs

de soins multidisciplinaires, comme du personnel infirmier praticien, du personnel infirmier autorisé, des travailleurs sociaux, des diététistes professionnelles, des pharmaciens et des éducateurs en santé.

L'Ontario est la première collectivité publique ayant adopté ce modèle pour rendre les soins primaires plus accessibles et explore de nouvelles façons d'amener cette manière innovante de prodiguer des soins auprès d'un plus grand nombre de personnes.

Améliorer l'accès aux soins à domicile

La seule chose qui est mieux que de recevoir des soins près de chez vous est de recevoir des soins chez vous.

Nous avons entendu très clairement que vous et votre famille souhaitez un meilleur accès plus rapide à des services de soins à domicile.

L'an dernier, nous avons réservé plus de 1 milliard de dollars pour accroître les services de soins à domicile au cours des trois prochaines années. Ce financement profitera à près de 700 000 familles qui comptent sur des soins à domicile chaque année en élargissant les services de soins à domicile tout en recrutant et en formant davantage de travailleurs fournissant des soins à domicile. Cela aidera à prévenir les admissions non nécessaires à l'hôpital et en soins de longue durée tout en réduisant la durée des séjours à l'hôpital. Mais surtout, cela donnera le choix à vous et à votre famille, de rester dans votre domicile plus longtemps.

Nous collaborons aussi avec les équipes Santé Ontario et les fournisseurs de soins à domicile et en milieu communautaire afin de mettre sur pied de nouveaux programmes de soins à domicile et en milieu communautaire. Votre plan de soins à domicile devrait commencer et commencera dès que vous mettez le pied à l'hôpital ou dans d'autres établissements de soins de santé. Interconnecter les soins à domicile et en milieu communautaire grâce à ces équipes élargira la portée des professionnels de la santé jusqu'au pas de votre porte et garantira que vous commenciez à recevoir ces services importants plus tôt.

Ces investissements et ses initiatives ne sont qu'un volet de la solution. Nous savons que nous devons en faire davantage pour accroître et améliorer les services de soins à domicile dans la province, particulièrement dans les régions rurales et éloignées. Nous allons continuer à faire des investissements pour nous assurer que vous et votre famille êtes en mesure d'obtenir des soins à domicile plus rapidement et facilement lorsque vous avez besoin de soutien.

Le programme élargi de services paramédicaux communautaires aide également la population présentant des problèmes chroniques à vivre de façon autonome dans son foyer, là où elle souhaite être.

Le programme permet aux ambulanciers paramédicaux d'utiliser leur formation et leur expertise au-delà de leur rôle traditionnel d'intervention en cas d'urgence. Ils effectuent notamment des visites à domicile auprès de personnes âgées pour un éventail de services, y compris pour s'assurer qu'elles prennent leurs médicaments conformément à ce qui est prescrit, éduquer les patients sur la gestion de leurs maladies chroniques et accroître les évaluations et les aiguillages vers les services en milieu communautaire locaux, comme des soins à domicile. Dans le cadre de ce programme, qui



fonctionne parallèlement aux soins à domicile, aux soins primaires et aux soins à domicile et en milieu communautaire, 55 collectivités profitent déjà d'un soutien pour des cas non urgents 24 heures par jour, 7 jours par semaine.

Le Programme des services paramédicaux communautaires pour les soins de longue durée a soutenu plus de 30 000 personnes.

Améliorer l'accès aux services de santé mentale et de lutte contre les dépendances

Nous ne pouvons pas parler d'améliorer les expériences de la population en matière de soins de santé à l'échelle de la province sans reconnaître le besoin d'améliorer également les services en matière de santé mentale et de lutte contre les dépendances.

Chaque année, plus d'un million de personnes en Ontario présentent un problème de santé mentale ou de dépendances, ce qui peut avoir de graves répercussions sur leur qualité de vie, y compris leur capacité d'aller à l'école ou de gagner leur vie.

Le système pour soutenir les particuliers présentant de tels enjeux ne fonctionnait plus et était fragmenté depuis plusieurs années. Les personnes qui avaient grandement besoin d'aide attendaient beaucoup trop longtemps pour être aiguillées vers des soins ou avaient de la difficulté à comprendre comment commencer à s'orienter dans un système compliqué et décentralisé pour obtenir de l'aide. Elles étaient trop souvent laissées à elles-mêmes pour lutter contre leurs problèmes.



Nous sommes déterminés à régler une fois pour toutes les problèmes de longue date du secteur des soins en matière de santé mentale et de lutte contre les dépendances. Parvenir à cela prendra du temps.

Il y a trois ans, nous avons lancé notre stratégie exhaustive — Vers le mieux-être : un plan pour bâtir le système ontarien de santé mentale et de lutte contre les dépendances — pour améliorer les services de santé mentale pour les collectivités ontariennes, et pour appuyer les patients et les familles qui vivent avec des problèmes de santé mentale et de dépendances.

Le plan est construit sur quatre piliers centraux — amélioration de la qualité, développement des services existants, mise en œuvre de solutions innovantes et amélioration de l'accessibilité — qui sont conçus pour travailler ensemble afin de soutenir la prestation des services dont la population a besoin, où et quand ce besoin se fait sentir.

Nous avons inauguré le Centre d'excellence pour la santé mentale et la lutte contre les dépendances qui relève de Santé Ontario pour guider notre travail. Afin d'assurer la réussite du plan, nous investissons 3,8 milliards de dollars sur 10 ans afin de développer et de déployer un système exhaustif et interconnecté en matière de santé mentale et de lutte contre les dépendances pour la population ontarienne.

Depuis le lancement de ce plan, nous avons déjà investi plus de 500 millions de dollars annuellement pour aider les services de santé mentale et de lutte contre les dépendances à élargir l'accès aux soins et réduire les temps d'attente.

Nous avons par ailleurs lancé de nouveaux programmes innovateurs, notamment le Programme ontarien de psychothérapie structurée pour offrir à la population ontarienne du soutien pour l'anxiété et la dépression avec la thérapie cognitivo-comportementale, ainsi qu'un nouveau programme de prévention et d'intervention précoce en matière de troubles de l'alimentation.

Afin de rendre l'aiguillage des jeunes plus rapide et plus facile vers du soutien en matière de santé mentale et de lutte contre la toxicomanie, de soins primaires, de services sociaux, etc., nous avons significativement augmenté le nombre de carrefours bien-être pour les jeunes.



Ces carrefours aident à combler le manque de services pour les jeunes en matière de lutte contre les dépendances et offrent aussi aux enfants et aux jeunes de 12 à 25 ans une gamme d'autres services, comme du soutien professionnel, des services éducatifs, de l'hébergement et des loisirs, et des services de bien-être.

Nous ajoutons huit nouveaux carrefours bien-être pour les jeunes aux 14 déjà en exploitation dans des collectivités de la province. Cinq des nouveaux carrefours offrent déjà des services aux jeunes pendant leur développement. Ces établissements appuient les jeunes à Kingston, London, Sarnia, Sault-Sainte-Marie et Toronto. Les trois nouveaux carrefours restants — dans la Première Nation de Sagamok, à Sudbury et à Thorncliffe Park (Toronto) — sont en cours d'aménagement.

Nous avons également investi 4,75 millions de dollars pour appuyer un nouveau service d'aide psychosociale virtuel sans rendez-vous destiné aux enfants, aux jeunes et aux familles. Le service — One Stop Talk/Parlons maintenant — donne accès à des soins de santé mentale avec un clinicien par téléphone, vidéo, message texte ou clavardage. Le programme d'aide psychosociale a commencé en novembre 2022 avec six organismes en santé mentale participants et a déjà offert des services à près de 1 000 personnes. Le service est désormais élargi à des organismes additionnels et aux patients inscrits sur leurs listes d'attente et sera accessible à l'ensemble des enfants, des jeunes et des familles de toute la province lorsque le programme sera entièrement déployé. Nous savons que demander du soutien en matière de santé mentale ou de toxicomanie n'est

pas facile — cela prend du courage — et c'est pour cette raison que nous voulons nous assurer que l'aide est là lorsque les personnes en font la demande. Nous continuerons par conséquent à investir dans les soins en matière de santé mentale et de lutte contre les dépendances dans le cadre du déploiement continu de l'initiative Vers le mieux-être.

Vous mettre en lien avec des renseignements relatifs à la santé en tout temps

ConnexionSanté Ontario a un nouveau nom : Santé811.

Le printemps dernier, nous avons lancé le service qui permet à la population de parler au téléphone ou de clavarder en ligne avec du personnel infirmier autorisé et de trouver des services et des renseignements en matière de santé dans un même site Web convivial. Nous voulions un nom qui reflète mieux le service et la manière de l'utiliser.

Grâce à Santé811, vous pouvez trouver de l'aide pour des questions liées à la santé ou trouver un service comme des centres de santé communautaire, du soutien en santé mentale ou des cliniques sans rendez-vous 24 heures par jour, sept jours par semaine.

En composant le 811 ou en consultant le site Web Santé811, vous pouvez également utiliser un outil d'évaluation des symptômes afin de mieux comprendre votre santé, obtenir une première évaluation de votre état de santé et des conseils prodigués par du personnel infirmier, ainsi qu'obtenir de l'aide pour trouver un fournisseur de soins primaires, des services de santé à l'échelle locale ou une orientation générale sur votre parcours en matière de soins de santé.

Nous continuons à investir dans le service Santé811 afin de nous assurer que lorsque vous recherchez de l'aide, quelqu'un est là pour vous appuyer, au moment où vous en avez le plus besoin.

Les améliorations futures prévues pour le service Santé811 vous permettront de créer un profil confidentiel, de réserver des consultations vidéo avec des conseillers cliniques et de gérer votre santé plus facilement grâce à des dossiers intégrés qui peuvent être partagés avec les équipes Santé Ontario, les soutiens en matière de santé mentale et de lutte contre les dépendances, et d'autres fournisseurs de soins de santé.

Nous disons *finalement* adieu au télécopieur

Quiconque est âgé de moins de 18 ans se demande peut-être : qu'est-ce qu'un télécopieur? Nous ne les blâmons pas.

Alors que nous utilisons la technologie pour améliorer les soins de santé, il peut être surprenant pour certains que des télécopieurs désuets continuent d'occuper une place dans les hôpitaux, les cabinets médicaux et d'autres organismes de la santé.

Et bien, plus pour longtemps. C'est *finalement* le moment de dire adieu au télécopieur.

Le gouvernement de l'Ontario remplacera les antiques télécopieurs par des solutions de rechange numériques en matière de communication chez tous les fournisseurs de soins de santé de l'Ontario au cours des cinq prochaines années.

Éliminer les télécopieurs dans les établissements de soins de santé réduira le risque de retards dans les diagnostics et les traitements, favorisera des soins aux patients plus sécuritaires et améliorera la protection de la vie privée des patients. Cela facilitera et accélérera aussi le suivi des données de santé avec le patient, peu importe où celui-ci accède à des soins.

Le télécopieur a eu ses beaux jours, il y a de cela plusieurs années. C'est le temps d'en faire un objet du passé.



Élargir les équipes Santé Ontario afin de fournir des soins dans vos collectivités

Nous savons que pour nous assurer que vous avez rapidement et facilement accès aux soins dont vous avez besoin, nous devons mieux vous aiguiller vers des soins au sein de votre propre collectivité.

Notre travail pour mieux interconnecter et coordonner les soins à votre profit est en cours avec l'élargissement des équipes Santé Ontario à l'échelle de la province. Tout au long de la pandémie, les équipes Santé Ontario ont démontré l'importance d'avoir des fournisseurs de soins de santé qui travaillent ensemble pour soigner les patients. Grâce à leur esprit d'initiative, des collectivités de toute la province ont pu mettre sur pied des sites de dépistage de la COVID-19 en milieu communautaire, des programmes de vaccination et d'autres services essentiels.

À l'échelle de la province, 54 équipes Santé Ontario œuvrent à améliorer les transitions entre les fournisseurs de soins et s'assurent que le dossier médical d'un patient suit ce dernier, peu importe où il va pour obtenir des soins. Elles veillent également à intégrer les services de soins à domicile et les soins primaires afin que vous et votre famille puissiez obtenir des soins chez vous ou dans votre collectivité.

Les candidatures de quatre nouvelles équipes Santé Ontario sont présentement à l'étude. Une fois approuvées, ces équipes permettront à la province d'atteindre son objectif de couvrir entièrement son territoire, garantissant que tout un chacun profite du soutien d'une équipe Santé Ontario.

Grâce à un investissement de plus de 106 millions de dollars, les équipes Santé Ontario investissent également dans des options de soins numériques et virtuelles afin que vous puissiez facilement être aiguillé vers un travailleur de la santé lorsque vous en avez besoin, dans le confort de votre foyer.

En commençant par mettre l'accent à aider les personnes atteintes de maladies chroniques comme une insuffisance cardiaque congestive, une maladie pulmonaire obstructive chronique, un accident vasculaire cérébral et le diabète, les équipes Santé Ontario élaborent des cheminements cliniques plus solides pour les patients.

Grâce aux équipes Santé Ontario, les patients qui ont besoin de soutien pour une maladie chronique recevront davantage de soins durant toute la durée de leur traitement, du dépistage et de la prévention au soutien communautaire et au rétablissement à la maison. Elles veilleront particulièrement à offrir un meilleur soutien à domicile ou en milieu communautaire — hors de l'hôpital. Prioriser la gestion des maladies chroniques en tant que service de soins en milieu communautaire ou à domicile réduira les temps d'attente à l'hôpital et libèrera des lits d'hôpital pour un plus grand nombre de patients qui en ont besoin.

Les équipes Santé de l'Ontario

Les équipes Santé de l'Ontario transforment déjà la façon dont vous accédez à des soins. Voici comment :

Les partenaires des équipes Santé Ontario ont travaillé ensemble afin de réagir rapidement à la pandémie de COVID-19 pour mettre en place des centres de dépistage et des cliniques de vaccination dans vos collectivités.

- **L'équipe Santé Ontario de Toronto-Est (East Toronto Health Partners)** a mis en place des équipes mobiles et des établissements temporaires pour les populations présentant un risque élevé, en plus d'établir un site de vaccination de masse et des cliniques spécialisées pour rejoindre toute la population de la collectivité.
- **L'équipe Santé Ontario Hills of Headwaters** a réuni des fournisseurs de soins primaires, de soins à domicile et en milieu communautaire, des municipalités et des services communautaires afin de créer un guichet unique d'intervention en matière de COVID-19 pour les évaluations physiques, le dépistage et la vaccination à l'échelle de la région.

En déployant des solutions virtuelles et numériques, les équipes Santé Ontario vous donnent accès plus rapidement à des soins.

- **L'équipe Santé Ontario de Durham** a lancé une clinique virtuelle pour les soins urgents, la première clinique virtuelle de soins communautaires et actifs dans la province.

- **L'équipe Santé Ontario d'Ottawa** a ouvert un service téléphonique et vidéo gratuit et bilingue (français et anglais) de conseils en matière de santé mentale pour les résidents, avec des conseils spécialisés pour les enfants et les jeunes, les Premières Nations, les Autochtones et les Métis, les communautés noires, la toxicomanie et la dépendance au jeu, ainsi que la communauté LGBT2SQ+.

Les équipes Santé Ontario mettent en place des étapes claires à suivre lorsqu'une personne reçoit un diagnostic de maladies chroniques afin de créer des cheminement cliniques unifiés et de faciliter les transitions entre les fournisseurs de soins de santé.

- **L'équipe Santé Ontario du Nord-Ouest de Toronto** a déployé un cheminement clinique pour les patients atteints de la maladie pulmonaire obstructive chronique afin de simplifier les transitions entre l'hôpital et la maison.
- **L'équipe Santé Ontario de Barrie et de la région** a créé la clinique de gestion des symptômes oncologiques (OSMC) afin d'aiguiller les patients vers des spécialistes des soins palliatifs et de s'assurer qu'ils reçoivent un suivi près de chez eux.

Regrouper les soins primaires

L'Ontario vient en tête au pays en ce qui concerne la manière dont la population profite d'une relation stable et à long terme avec un médecin de famille ou un fournisseur de soins primaires. Nous pouvons cependant en faire plus. Nous en faisons plus.

A un fournisseur de soins de santé habituel



Source : Institut canadien d'information sur la santé

Alors que notre population croît et vieillit, nous avons besoin de davantage de fournisseurs de soins primaires dans notre province. Actuellement, les fournisseurs de soins primaires, notamment les médecins de famille et le personnel infirmier praticien, se font demander d'en faire de plus en plus chaque jour et nous ne pouvons pas nous attendre à ce qu'ils continuent ainsi sans renforts. Nous soutenons les soins primaires en édifiant des réseaux collaboratifs et en élargissant l'accès à des modèles de soins prodigués en équipe qui représentent, nous le savons, la façon dont les médecins de famille et le personnel infirmier praticien souhaitent travailler.

Les soins primaires et les médecins de famille sont la fondation de notre système de santé ontarien. Afin de créer un système de santé interconnecté par le truchement des équipes Santé Ontario, nous favorisons la collaboration et la participation avec nos fournisseurs de soins primaires partout dans la province grâce à la création de réseaux de soins primaires. Chaque équipe Santé Ontario inclura un groupe de fournisseurs de soins primaires organisés en réseau afin de participer à la prise de décisions et d'améliorer l'accès aux soins au profit des patients.

Certains partenaires locaux des soins primaires ont déjà créé des réseaux de fournisseurs de soins primaires dans la province et travaillent ensemble afin d'améliorer la prestation des soins. Ces initiatives sont ouvertes à tous les fournisseurs de soins primaires et seront essentielles au développement des équipes Santé Ontario.

Nous offrons par ailleurs du financement additionnel afin de créer davantage d'équipes de soins primaires multidisciplinaires, ce qui comprend des membres d'équipe provenant de deux professions ou plus comme du personnel infirmier, des médecins, des travailleurs sociaux et autres.

Notre investissement de 30 millions de dollars créera jusqu'à 18 nouvelles équipes et aidera à combler le fossé dans l'accès à des soins primaires multidisciplinaires pour les patients vulnérables, marginalisés ou sans médecin désigné afin de garantir qu'ils sont en mesure d'être orientés vers des soins à l'endroit et au moment où ils en ont besoin. Par ailleurs, cet élargissement favorisera l'intégration des soins primaires au sein des équipes Santé Ontario et le maintien de la prestation de services directs dans les équipes existantes de soins primaires multidisciplinaires qui sont aux prises avec des coûts d'exploitation en hausse.

Élargir les modèles de prestation de soins primaires en équipe en Ontario

Lorsque les médecins de famille travaillent au sein d'une équipe avec d'autres médecins de famille, des infirmières, des diététiciennes, des travailleurs sociaux, des pharmaciens et d'autres professionnels de la santé pour offrir des programmes et des services, vous obtenez un meilleur suivi des soins et un accès plus grand à des soins après les heures régulières.

Nous augmentons le nombre de postes pour les médecins voulant participer à un modèle de prestation de soins en équipe grâce à l'élargissement des organismes de santé familiale existants et en permettant d'en créer des nouveaux.

Cela ajoutera jusqu'à 1 200 médecins dans ce modèle au cours des deux prochaines années, en commençant par 720 postes pour les médecins qui souhaitent participer au modèle des organismes de santé familiale en 2022-2023 et 480 postes en 2023-2024. Ces organismes de santé familiale devront offrir des services de soins primaires exhaustifs, des heures d'exercice prolongées le soir et la fin de semaine et davantage d'heures d'ouverture la fin de semaine afin que vous puissiez avoir accès à un médecin de famille quand vous en avez besoin.

Les modèles d'équipes de soins primaires ont démontré à quel point réunir des fournisseurs de soins de santé au sein d'une équipe peut améliorer l'expérience du patient et la manière dont vous accédez à des soins. Nous les renforçons grâce à la mise sur pied des équipes Santé Ontario. Les équipes de fournisseurs de soins primaires, peu importe le modèle, seront au cœur de toutes les équipes Santé de la province.



Deuxième pilier : un accès plus rapide aux soins

Le plus précocement vous avez accès aux soins dont vous avez besoin, le meilleur sont les résultats. Les longs temps d'attente ont une incidence sur la santé physique et mentale de la population, créant davantage d'anxiété et de stress.

Nous avons tous vu certains proches confrontés à des problèmes parce que l'attente pour leur arthroplastie du genou ou leur chirurgie de la cataracte représente de trop longs mois. Ou vous avez peut-être dû passer une nuit angoissante dans une salle des urgences pleine à craquer, attendant que le nom de votre enfant malade ou blessé soit appelé. Les retards et les complications en matière de soins ne font qu'ajouter à l'angoisse de composer avec des problèmes de santé.

Pour que les soins de santé aident, ils doivent être prodigués rapidement. Voici comment vous et votre famille profiterez d'un accès plus rapide à des soins en Ontario :

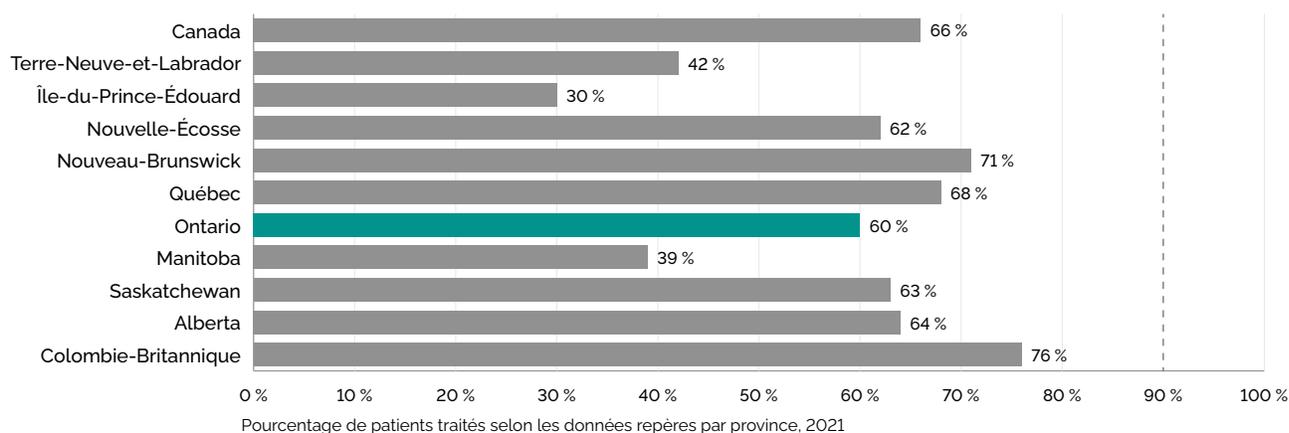
Réduction des temps d'attente pour les chirurgies et les interventions

Nous savons que les longs temps d'attente pour les chirurgies sont l'un des principaux problèmes auxquels vous et votre famille êtes confrontés en Ontario. Même si l'Ontario est à la tête du pays en ce qui concerne le nombre de personnes qui reçoivent les arthroplasties de la hanche et du genou dont elles ont besoin, nous n'atteignons toujours pas les bonnes données repères. Nous devons en faire davantage. Nous en faisons davantage.

Nous facilitons et accélérons votre accès aux chirurgies et aux interventions financées par les deniers publics dont vous avez besoin. Nous tirons encore plus profit du soutien des centres chirurgicaux et de diagnostics en milieu communautaire pour éliminer les arriérés d'interventions et réduire les temps d'attente.

Comme première étape, nous nous attaquons aux arriérés existants pour les chirurgies de la cataracte, qui possèdent l'une des listes d'attente les plus longues des interventions. Nous avons délivré quatre nouveaux permis à des centres de santé à Windsor, Kitchener-Waterloo et Ottawa, afin d'appuyer 14 000 chirurgies de la cataracte supplémentaires financées par les deniers publics chaque année. Ces volumes additionnels représentent jusqu'à 25 pour cent de la liste d'attente provinciale actuelle pour les chirurgies de la cataracte, ce qui aidera grandement à réduire l'arriéré de chirurgies.

Chirurgie de la cataracte



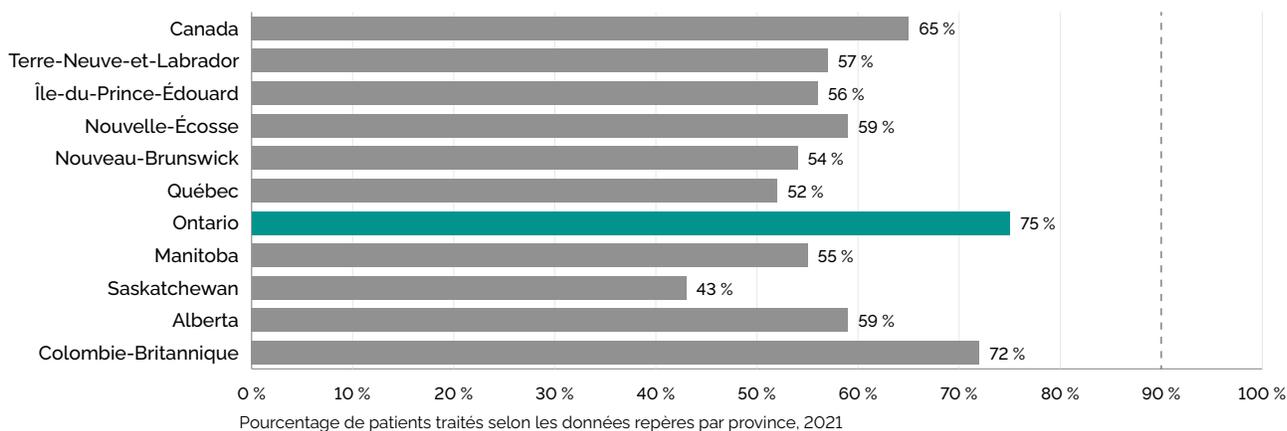
Source : Institut canadien d'information sur la santé

Nous investissons également plus de 18 millions de dollars dans des centres existants afin de prodiguer des soins à des milliers de patients, y compris plus de 49 000 heures d'exploitation pour des examens par IRM et tomodensitométrie, 4 800 chirurgies de la cataracte, 900 autres chirurgies ophtalmologiques, 1 000 chirurgies gynécologiques à effraction minimale et 2 845 chirurgies plastiques. Les listes d'attente pour une chirurgie devraient retourner à leurs niveaux pré-pandémiques d'ici mars 2023.

En plus de réduire les temps d'attente, offrir ces services financés par les deniers publics dans des centres chirurgicaux et de diagnostics en milieu communautaire permettra aux hôpitaux de concentrer leurs efforts et leurs ressources sur des chirurgies plus complexes et présentant un risque plus élevé.

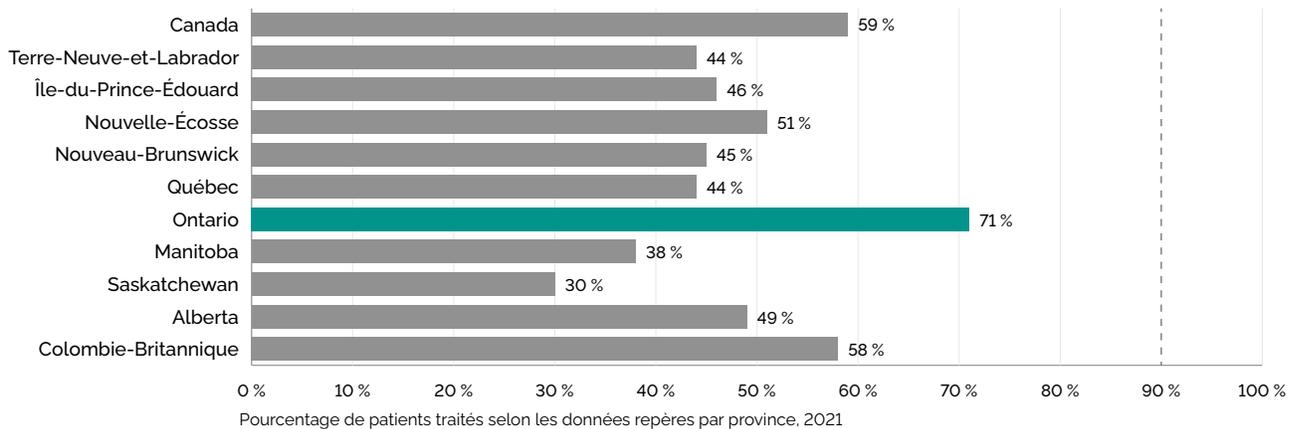
Au cours des mois à venir, nous faciliterons encore plus votre accès à des interventions chirurgicales à effraction minimale comme des coloscopies et des endoscopies régulières, des arthroplasties de la hanche et du genou, ainsi que des examens par IRM et tomodensitométrie.

Arthroplastie de la hanche



Source : Institut canadien d'information sur la santé

Arthroplastie du genou



Source : Institut canadien d'information sur la santé

Le dépistage et le diagnostic précoces d'un problème de santé sont plus qu'une simple question de commodité — ils représentent un avantage immense pour votre qualité de vie, votre pronostic et votre cheminement thérapeutique. Comme première étape, le gouvernement présentera un projet de loi en février qui, s'il est adopté, permettra aux centres de diagnostics en milieu communautaire existants de réaliser un plus grand nombre d'exams par IRM et tomodensitométrie afin que vous puissiez avoir accès à des services diagnostiques financés par les deniers publics plus rapidement et plus près de chez vous. À compter de 2024, cette prochaine étape augmentera aussi le nombre d'arthroplasties de la hanche et du genou.

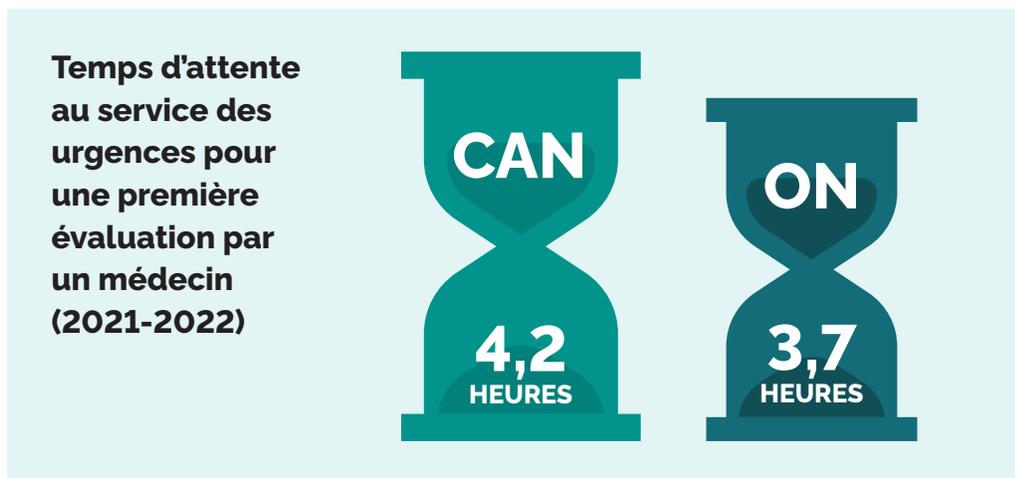
Les soins que vous recevez dans des centres chirurgicaux et de diagnostics en milieu communautaire sont couverts par votre carte Santé de l'Ontario, et non votre carte de crédit.

Alors que le gouvernement accroît significativement le nombre de chirurgies réalisées dans des centres chirurgicaux et de diagnostics en milieu communautaire, il utilisera les mesures déjà en place pour protéger la stabilité de la dotation en personnel dans les hôpitaux publics, notamment en exigeant que les nouveaux établissements fournissent des plans détaillés en matière de dotation en personnel dans le cadre de leur demande et en exigeant qu'un certain nombre de médecins dans ces centres détiennent des privilèges actifs dans leur hôpital local. Plus encore, Santé Ontario s'assurera que ces centres sont compris dans la planification du système de santé à l'échelle régionale. Les accords de financement avec les nouveaux

centres chirurgicaux et de diagnostics en milieu communautaire exigeront que ces établissements travaillent avec les hôpitaux publics locaux afin de garantir l'intégration et la création de réseaux au sein du système de santé, notamment l'interconnexion et la déclaration dans le Système d'information sur les temps d'attente de la province et la participation aux admissions centralisées à l'échelle régionale, le cas échéant. Les centres chirurgicaux et de diagnostics en milieu communautaire se coordonneront également avec les hôpitaux publics pour accepter des patients qui sont aiguillés vers eux, garantissant ainsi que la population obtienne les chirurgies dont elle a besoin aussi rapidement que possible.

Accès plus rapide aux soins d'urgence

Quand vous ou vos proches vivez une situation d'urgence médicale, il importe que vous obteniez l'attention dont vous avez besoin rapidement.



Source : Institut canadien d'information sur la santé

Même si les temps d'attente dans les services des urgences de l'Ontario sont sous les moyennes nationales, nous continuons à trouver des façons innovantes de réduire les temps d'attente ainsi que de faciliter et d'accélérer votre accès à des soins en temps opportun. Une partie de la solution consiste à détourner les particuliers des salles des urgences lorsque cela est sécuritaire et à leur prodiguer des soins et des traitements en milieu communautaire.

Dans plus de 40 collectivités de la province, nous avons élargi les modèles de soins 9-1-1 fructueux qui accordent aux ambulanciers paramédicaux plus de souplesse pour traiter certains patients qui appellent le 911 chez eux ou sur les lieux d'un incident dans leur collectivité plutôt que dans les services des urgences.

Les patients détournés des salles des urgences grâce à ces initiatives ont reçu les soins dont ils avaient besoin jusqu'à 17 fois plus rapidement, 94 pour cent des patients évitant de se retrouver dans une salle des urgences dans les jours qui suivent le traitement.

En nous basant sur le succès avéré du programme, nous travaillons actuellement avec des partenaires clés afin d'élargir ces modèles à différents groupes de patients, comme les personnes atteintes du diabète et d'épilepsie, et de déployer un nouveau modèle de traitement et de congé avec des recommandations aux patients pour un traitement de suivi approprié.

Ces initiatives aident à détourner les patients des salles des urgences et réduisent les visites répétées à l'hôpital, ce qui contribue à diminuer les temps d'attente et garantit que les lits d'hôpital sont accessibles aux personnes qui en ont le plus besoin.

Par ailleurs, nous travaillons sur un certain nombre de stratégies pour accroître l'accessibilité des ambulanciers paramédicaux et des ambulances en réduisant les délais auxquels ils peuvent être confrontés lorsqu'ils déposent des patients à l'hôpital. Un manque de lit dans une salle des urgences d'un hôpital peut empêcher les ambulanciers paramédicaux de transférer rapidement un patient d'une ambulance au personnel hospitalier, ce qu'on appelle typiquement un délai de débarquement. Nous réduisons les temps de débarquement dans les hôpitaux, notamment en investissant 23,1 millions de dollars pour soutenir le personnel infirmier et les autres travailleurs de la santé



spécialisés dans le débarquement de patients afin de permettre aux ambulanciers paramédicaux de déposer plus rapidement leurs patients et d'être plus rapidement disponibles pour leur prochain appel.

Ensemble, ces mesures aideront à réduire la pression sur les hôpitaux et à s'assurer que vous et votre famille obtenez des soins plus tôt, avec moins de complications et dans des établissements à la fine pointe.

Libérer plus de lits d'hôpital

Les mesures que nous avons adoptées l'automne dernier pour éliminer les retards dans les hôpitaux et libérer des lits ont déjà des répercussions importantes, créant plus de places pour les patients qui ont besoin de soins à l'hôpital.

L'automne dernier, nous avons adopté un projet de loi, la Loi de 2022 pour plus de lits et de meilleurs soins, afin de soutenir les patients dont les médecins ont déclaré qu'ils n'avaient plus besoin d'être traités à l'hôpital et devraient plutôt avoir une place dans un foyer de soins de longue durée, pendant qu'ils attendaient pour leur lieu de résidence préféré. Cette nouvelle politique offre aux particuliers les soins dont ils ont besoin et une meilleure qualité de vie dans un établissement plus approprié.

Depuis septembre 2022, le nombre de patients dans des hôpitaux qui attendent une place en soins de longue durée a chuté de plus de 25 pour cent. Ces lits sont désormais disponibles pour les personnes ayant besoin d'une chirurgie ou pour celles qui arrivent au service des urgences et qui ont besoin d'être admises à l'hôpital.

Voici d'autres changements découlant de la politique :

- Depuis sa mise en œuvre, 4 845 patients à l'hôpital ont accepté des postes dans des foyers de soins de longue durée.
- Un total de 3 907 patients hospitalisés qui attendent une place en soins de longue durée ont volontairement ajouté un plus grand nombre de foyers de soins de longue durée sur leur liste d'options préférées.

- En libérant plus de lits d'hôpital, nous continuons à travailler vers l'élimination de nos arriérés en matière de chirurgies :
 - Entre août et décembre 2022, il y a eu 25 000 personnes de moins en attente d'une chirurgie planifiée.
 - En date du 5 décembre, on comptait près de 10 000 personnes de moins qui attendaient plus longtemps que le temps cliniquement recommandé pour leur chirurgie particulière, comparativement à août.
 - En date du 5 décembre, on comptait près de 97 533 personnes qui attendaient plus longtemps que le temps cliniquement recommandé pour leur chirurgie particulière, comparativement 107 245 en août.

Construction de nouveaux hôpitaux et ajout d'un plus grand nombre de lits

Depuis 2018, nous avons ajouté 3 500 lits d'hôpital supplémentaires, mais nous ne nous arrêtons pas là. Nous agissons rapidement pour agrandir et moderniser les hôpitaux ontariens afin de garantir que vous pouvez trouver des soins de qualité au moment et à l'endroit où vous en avez besoin.

De nos investissements au cours des 10 prochaines années découlera une infrastructure sanitaire de 40 milliards de dollars à l'échelle de la province. Ces investissements augmenteront le nombre de personnes que les hôpitaux peuvent soigner, construiront de nouvelles installations de soins de santé et renouvelleront les hôpitaux et les centres de santé communautaire existants.



À la fin de 2022, nous avons déjà approuvé 50 projets d'aménagement d'hôpitaux qui créeront plus de 3 000 nouveaux lits d'hôpital dans les collectivités de la province d'ici 2032. Nous investissons aussi 182 millions de dollars cette année pour effectuer des réparations, de l'entretien et des modernisations de nature essentielles dans les hôpitaux ontariens.

Les hôpitaux nouveaux et réaménagés avec plus d'espace pour soigner des patients entraîneront en définitive des temps d'attente plus courts et moins de soins de santé de couloir.

Allègement des pressions pédiatriques sur les hôpitaux

Nous travaillons en étroite collaboration avec les hôpitaux afin de leur fournir des outils supplémentaires pour soigner plus d'enfants et de jeunes, tout en réduisant les pressions exercées par la demande pour des chirurgies pédiatriques.

En réaction à une hausse des maladies respiratoires saisonnières au cours de la fin de l'automne et du début de l'hiver, nous avons été en communication régulière avec les directions des hôpitaux pédiatriques afin de présenter des solutions créatives pour nous assurer que les patients obtiennent les soins et le traitement dont ils ont besoin. Nous continuons à travailler avec les hôpitaux pédiatriques pour accroître la capacité, lorsque cela est possible.

Cela comprend un investissement permanent de 8,5 millions de dollars dans le Centre hospitalier pour enfants de l'est de l'Ontario (CHEO) d'Ottawa afin de doubler le nombre de lits de soins aux malades en phase critique, le faisant passer de six à 12. Ces lits sont également destinés aux enfants luttant contre des infections



graves comme la méningite, ceux dont les maladies découlent de la dysfonction d'un organe et ceux qui peuvent avoir besoin d'une ventilation non invasive pour les aider à respirer.

Le financement permettra aussi au CHEO d'ajouter six lits supplémentaires pour les enfants atteints des maladies les plus critiques, notamment la sepsie, ceux qui ont besoin de ventilation avancée pour les aider à respirer, les victimes de traumatismes et ceux qui ont un cœur-poumon artificiel.

De plus, nous investissons 547 500 \$ pour hausser de façon permanente le nombre de lits de soins aux malades en phase critique à l'Hôpital McMaster pour enfants, 545 700 \$ dans l'Hospital for Sick Children et 3,3 millions de dollars dans le Children's Hospital du London Health Sciences Centre.

Parallèlement à cela, nous avons aussi demandé à tous les hôpitaux d'utiliser des lits traditionnellement conçus pour les adultes afin de créer une capacité permettant d'admettre plus de patients pédiatriques si cela s'avérait nécessaire.

Projets d'immobilisations hospitalières en cours

Sud de l'Ontario

Hôpital Stevenson Memorial
réaménagement

Collingwood General and Marine Hospital
réaménagement de l'hôpital

Muskoka Algonquin Healthcare
projets de réaménagement
des emplacements de
Bracebridge et de Huntsville

Hôpital régional de Windsor
nouvel hôpital
régional de
Windsor
-Essex

L'Hôpital d'Ottawa
réaménagement
du nouveau
campus Civic

Association des soins de santé de Quinte
réaménagement de l'hôpital Memorial du comté
de Prince Edward

Centre des sciences de la santé de Kingston
réaménagement de l'hôpital général de Kingston

Lakeridge Health
réaménagement de l'hôpital Bowmanville

Oak Valley Health
réaménagement du site d'Uxbridge

Réseau de santé de Scarborough
réaménagement de Birchmount

Unity Health Toronto
réaménagement du Centre de santé St-Joseph

Hôpital général de North York
réaménagement des soins pour les malades hospitalisés

Centre de toxicomanie et de santé mentale
stade 1D — réaménagement

Réaménagement général de Trillium Health Partners
centre de santé Queensway et emplacement de l'Hôpital de Mississauga

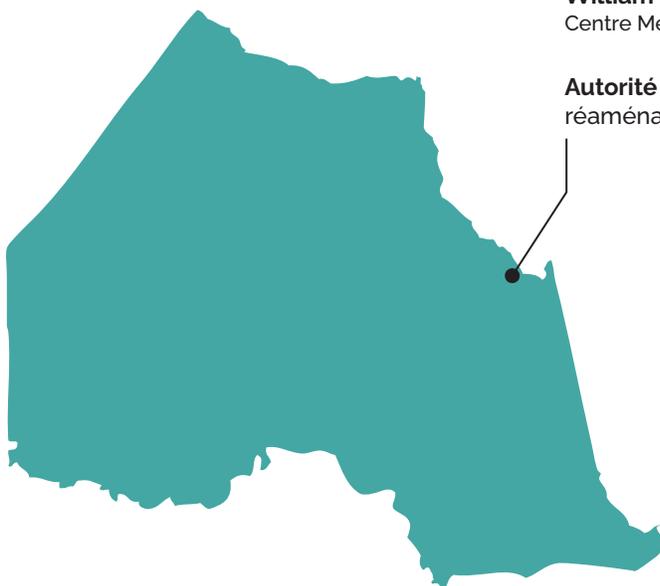
Santé Niagara
projet d'aménagement du nouvel hôpital de South Niagara

Association des sciences de la santé de Hamilton
réaménagement de l'Hôpital Juravinski

William Osler Health System
Centre Memorial de Peel pour les services intégrés de santé et de mieux-être

Autorité sanitaire de la région de Weeneebayko
réaménagement du Health Campus

Nord de l'Ontario



Projets en cours de planification :

- Soins de santé communautaires de Brant
- Hôpital Grand River et Hôpital général St. Mary
projet de réaménagement conjoint
- Hôpital du district du lac des Bois (Kenora)
projet de réaménagement
- Centre de santé Royal Victoria
- Centre régional de santé Southlake
aile de soins aux malades en phase critique
- Centre Sunnybrook des sciences de la santé

Amélioration des soins de longue durée, réduction des listes d'attente

Les personnes âgées et celles qui ne peuvent plus vivre de façon autonome méritent de vivre dignement dans un milieu sécuritaire et empreint de compassion au sein de foyers de soins de longue durée — près de leurs proches et dans les collectivités qu'elles ont aidé à bâtir. Ces interconnexions sont la clé de leur bien-être et de leur qualité de vie.

Grâce à un investissement total de 6,4 milliards de dollars, nous sommes en voie de créer plus de 30 000 nouveaux lits de soins de longue durée en Ontario d'ici 2028 et de moderniser plus de 28 000 lits vétustes aux normes d'aménagement actuelles.

Ces projets augmenteront le nombre de lits disponibles pour aider à régler les listes d'attente pour les soins de longue durée et garantiront que les personnes âgées sont soignées au bon endroit, où elles peuvent être aiguillées vers des soutiens, des activités et des activités sociales supplémentaires qui peuvent ne pas être accessibles lorsqu'elles sont soignées dans un hôpital en attendant de déménager dans un foyer de soins de longue durée.

Nous avons par ailleurs déjà commencé à augmenter la quantité de soins directs que les résidents des foyers de soins de longue durée reçoivent quotidiennement. En 2021, nous avons amorcé la première phase d'un investissement de 4,9 milliards de dollars sur quatre ans qui garantira que les résidents reçoivent en moyenne chaque jour quatre heures de soins directs par du personnel infirmier et des préposés aux services de soutien à la personne d'ici le 31 mars 2025. L'Ontario est la première province canadienne à commencer à exécuter cette norme de soins la plus élevée de sa catégorie. Le financement aide les fournisseurs de soins de longue durée à retenir et à élargir le personnel de leurs équipes et à accroître l'embauche de personnel infirmier autorisé, de personnel infirmier auxiliaire autorisé, de préposés aux services de soutien à la personne et d'autres professionnels de la santé.



Par ailleurs, nous faisons un nouvel investissement de plus de 40 millions de dollars cette année pour aider les foyers de soins de longue durée à offrir des services et des soutiens spécialisés à leurs résidents avec des besoins plus complexes. Ce soutien aidera les résidents des foyers de soins de longue durée à obtenir les soins dont ils ont besoin sans avoir à aller dans les salles des urgences ou à être admis à l'hôpital.

Une portion de ce financement accru appuie également le transfert des patients hospitalisés qui n'ont plus besoin de soins actifs dans des foyers de soins de longue durée.

Élargissement des soins de longue durée pour accommoder davantage d'Ontariennes et d'Ontariens

Alors que la population de personnes âgées de l'Ontario augmente, nous faisons des investissements historiques afin de créer et de moderniser des foyers de soins de longue durée où vous et vos proches pouvez vivre en sécurité et dans la dignité.

- En date de décembre 2022, 364 projets étaient dans la filière de développement. Cela comprend 31 705 nouveaux lits ainsi que 28 648 lits plus vétustes qui sont réaménagés aux normes modernes.
- Entre juillet 2018 et décembre 2022, 19 projets de foyers de soins de longue durée ont été achevés et ont ouvert leurs portes, ce qui représente 2 382 lits de soins de longue durée. 1 228 nouveaux lits et 1 154 lits plus vétustes sont réaménagés aux normes modernes.
- 25 projets de foyers de soins de longue durée sont en construction, ce qui représente 4 755 lits de soins de longue durée, soit 1 802 nouveaux lits et 2 953 lits plus vétustes réaménagés aux normes modernes.

Augmentation des services diagnostics pour les résidents des foyers de soins de longue durée

Aiguiller les personnes âgées plus rapidement vers des soins plus commodes, cela signifie d'offrir un accès amélioré à des services de santé aux résidents de foyers de soins de longue durée, améliorant ainsi leur qualité de vie et leur évitant des visites non nécessaires dans les services des urgences ou des séjours à l'hôpital.

Initialement, nous avons créé des partenariats dans le cadre de projets pilotes avec l'Hôpital régional Humber River de Toronto et le Centre régional de santé Royal Victoria de Barrie afin d'améliorer l'accès à un plus grand nombre de services diagnostiques pour les résidents des foyers de soins de longue durée. Les projets appuieront les résidents à différentes étapes de leurs soins, y compris l'évaluation, les tests diagnostiques et l'interprétation rapide des résultats.

Nous travaillerons avec nos partenaires, comme les hôpitaux et les laboratoires communautaires, sur un plan provincial qui examinera toutes les étapes des soins auxquels les résidents des foyers de soins de longue durée ont typiquement accès et qui cernera des solutions pour combler les lacunes en matière de service, augmentera la rapidité et la commodité et améliorera leur expérience générale.

Soutenir les soins en fin de vie

Lorsque vous ou un membre de votre famille êtes à la fin de votre vie, vous méritez de savoir que vous pouvez mourir dans la dignité et avec du soutien.

S'assurer que la population ontarienne peut choisir où elle passera ses derniers jours est un élément important pour garantir l'accès aux soins de santé tout au long de votre vie.

Nous travaillons à élargir les services de soins palliatifs dans les collectivités locales et ajoutons 23 nouveaux lits en maison de soins palliatifs aux 500 lits déjà accessibles, afin que la population ontarienne puisse profiter de confort et de dignité près de son lieu de résidence et de ses proches lorsqu'elle arrive au terme de sa vie.

Élargissement de l'accès au traitement en matière de santé mentale et de dépendances dans vos collectivités

Lorsqu'une personne demande de l'aide pour lutter contre ses dépendances, elle ne devrait pas avoir à attendre. En ajoutant plus de lits pour le traitement des dépendances dans des collectivités de toute la province, nous rendons possible l'accès à des soins commodes plus rapidement.

En février 2022, le gouvernement a annoncé un investissement ponctuel de 90 millions de dollars sur trois ans dans le cadre du Fonds pour les services de lutte contre les dépendances afin de répondre à la hausse anticipée de la demande pour des services en toxicomanie. Ce financement créera de nouveaux lits pour le traitement des dépendances et d'autres services de lutte contre la toxicomanie à l'échelle de la province.



Par ailleurs, nous créons de nouveaux lits pour soigner les enfants et les jeunes présentant des besoins complexes en matière de santé mentale. Nous investissons 10,5 millions de dollars pour combler les lacunes en matière de soins et améliorer l'accès tout en réduisant les listes d'attente existantes et les temps d'attente trop longs. Grâce à cet investissement, nous élargissons le Programme de traitement en milieu fermé en matière de santé mentale pour les enfants et les jeunes et ajoutons jusqu'à 24 nouveaux lits pour desservir les enfants et les jeunes vulnérables. Ce programme prodigue des soins intensifs aux enfants et aux jeunes présentant des problèmes aigus et complexes de santé mentale qui les met à risque de s'automutiler ou de causer du tort aux autres.

Un investissement de 3,5 millions de dollars pour deux nouveaux programmes de traitement en résidence relai-départ qui aiguilleront un plus grand nombre de jeunes vers des soins dans les collectivités dans les régions de l'ouest et du nord de l'Ontario. Nous ajouterons jusqu'à 16 nouveaux lits pour répondre aux besoins des jeunes qui n'ont pas besoin de soins très intensifs prodigués dans un hôpital ou un établissement de traitement en milieu fermé, mais qui ont besoin de plus de soutien que ce qu'un programme de traitement en résidence en milieu communautaire peut offrir. L'élargissement de ce programme aiguillera plus de jeunes vers des services moins intensifs dans leurs collectivités et les aidera éventuellement à retourner chez eux.



Troisième pilier : engager davantage de travailleurs de la santé

L'Ontario compte l'un des effectifs dans le domaine de la santé le plus spécialisé et qualifié au monde. Ces travailleurs redoublent d'efforts, jour après jour, pour s'assurer que vous et les collectivités de toute la province restiez en sécurité et en santé.

Nous avons récemment fait des progrès importants pour augmenter le nombre de travailleurs de la santé disponibles pour vous prodiguer des soins et du soutien. Ensemble, nous avons parcouru un grand bout de chemin. Plus de 60 000 nouveaux membres du personnel infirmier et près de 8 000 nouveaux médecins se sont inscrits pour travailler en Ontario. En fait, l'an dernier a été une année record pour le nouveau personnel infirmier en Ontario, puisqu'on compte 12 000 nouveaux membres du personnel

infirmier qui se sont inscrits et qui sont prêts à travailler et un autre 30 000 étudiants en soins infirmiers qui étudient dans un collège ou une université — offrant un bassin de talents et de renforts.

Mais nous savons que nous devons aller beaucoup plus loin, et c'est ce à quoi nous nous attelons.

Engager davantage de travailleurs de la santé est la mesure la plus efficace pour s'assurer que vous et votre famille pouvez consulter un fournisseur de soins de santé à l'endroit et au moment où vous en avez besoin. Les médecins, le personnel infirmier, les préposés aux services de soutien à la personne et autres, qui sont bien formés et bien soutenus sont les personnes sur lesquelles vous comptez quand vous avez besoin de soins.

Former plus de professionnels de la santé en Ontario chaque année

- 455 nouvelles places pour les médecins en formation
- 52 nouvelles places de formation pour les adjoints au médecin
- 150 nouvelles places pour le personnel infirmier praticien
- 1 500 places supplémentaires en soins infirmiers
- 24 000 préposés aux services de soutien à la personne en formation d'ici la fin de 2023

Voici comment nous engagerons davantage de travailleurs de la santé pour vous prodiguer des soins :

Élargissement de la subvention ontarienne Apprendre et rester

Nous savons que des enjeux uniques en matière de soins de santé existent dans les petites collectivités rurales et éloignées, et que recruter et retenir des travailleurs de la santé dans ces régions exigent une approche particulière.

Au printemps dernier, nous avons lancé la subvention ontarienne Apprendre et rester pour aider ces collectivités à bâtir leurs propres effectifs du domaine de la santé. Ce programme couvre les frais de scolarité, des livres et les autres frais d'étude directs pour les

étudiants postsecondaires qui s'inscrivent dans des programmes hautement prioritaires dans plus d'une douzaine de collectivités en croissance et sous-desservies et qui s'engagent à y travailler une fois leur diplôme obtenu.

Cette année, nous élargissons le programme à compter du printemps 2023, en ciblant environ 2 500 étudiants postsecondaires admissibles qui s'inscrivent dans des programmes hautement prioritaires comme certains programmes en soins infirmiers, en services ambulanciers paramédicaux et en technologie de laboratoire médical/sciences de laboratoire au niveau du diplôme, du diplôme de niveau avancé, des études de premier cycle, de la maîtrise et des cycles supérieurs.

Ce programme se concentre à bâtir une main-d'œuvre plus solide dans le secteur de la santé dans des collectivités prioritaires qui ont été confrontées à des pénuries de personnel. Il aidera à s'assurer que chaque collectivité de notre province est plus forte et a accès aux soins dont elle a besoin, au moment et à l'endroit où elle en a besoin.

Aider les personnes qui souhaitent travailler en Ontario

Plusieurs travailleurs de la santé du pays et d'ailleurs dans le monde souhaitent travailler en Ontario. Nous apportons d'importants changements pour qu'il soit plus facile et plus rapide pour ces personnes de commencer à travailler et à soigner la population ontarienne.

Nous réduisons de façon importante les délais bureaucratiques non nécessaires et amenons des renforts sur les premières lignes de notre système de santé¹.

Grâce à de nouvelles règles « de plein droit », l'Ontario deviendra la première province au Canada à permettre aux travailleurs de la santé inscrits dans d'autres provinces et territoires de commencer immédiatement à vous prodiguer des soins, sans avoir au préalable à s'inscrire auprès de l'un des ordres des professions de la santé réglementées de l'Ontario. Ce changement aidera les travailleurs de la santé à surmonter les formalités administratives excessives qui leur rendent difficile l'exercice de leur profession en Ontario.

¹ Ces modifications sont assujetties à l'adoption du projet de loi que le gouvernement compte présenter en février 2023.

Nous aiderons également les hôpitaux et les autres organismes en matière de santé à hausser temporairement leurs effectifs lorsque cela est nécessaire pour pourvoir des postes vacants ou gérer les périodes de volume élevé de patients, comme durant une poussée de grippe. Cela permettra au personnel infirmier, aux ambulanciers paramédicaux, aux inhalothérapeutes et à d'autres professionnels de la santé de travailler à l'extérieur de leurs responsabilités ou de leurs établissements habituels, pourvu qu'ils détiennent les connaissances, les compétences et le jugement pour se faire, offrant aux hôpitaux et aux autres établissements plus de souplesse pour s'assurer que les professionnels de la santé remplissent les postes les plus demandés au bon moment.

Ensemble, ces nouvelles initiatives renforceront notre main-d'œuvre durant les futurs mois occupés et s'assureront que les soins sont disponibles au moment et à l'endroit où vous en avez le plus besoin.

Parallèlement à cela, nous continuons notre travail pour faciliter l'utilisation de l'expertise de professionnels de la santé formés à l'étranger ici en Ontario. Nous travaillons en étroite collaboration avec les ordres des professions de la santé réglementées, notamment l'Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario, afin de faciliter et d'accélérer la possibilité pour les professionnels de la santé qualifiés de travailler en Ontario. Nous travaillons avec ces ordres des professions de la santé réglementées afin de nous assurer que les professionnels de la santé sont adéquatement formés et qualifiés sans être confrontés à des obstacles et à des coûts non nécessaires, y compris en exigeant que les ordres professionnels respectent les délais pour prendre des décisions en matière d'inscription.

Des prestations transférables comme outil pour retenir les travailleurs de la santé

Notre gouvernement élabore un nouveau programme de prestations transférables qui comprend une gamme d'avantages sociaux en matière de santé offerte en milieu de travail qui suit les travailleurs lorsqu'ils changent d'emploi.

Un programme de prestations transférables procurerait des avantages sociaux innovateurs qui sont liés à un travailleur plutôt qu'à un employeur. Cela permettrait aux travailleurs à temps partiels, temporaires ou contractuels d'avoir un accès simplifié à des avantages sociaux, même s'ils passent d'un emploi à un autre.

En plus d'améliorer la santé et la sécurité financière des travailleurs, le programme favoriserait également la mobilité de la main-d'œuvre et aiderait les organismes à attirer et à retenir le personnel talentueux.

Les avantages sociaux transférables seraient particulièrement utiles dans le secteur de la santé, où plusieurs travailleurs temporaires et à temps partiel n'ont pas de prestations de maladies, pour les soins dentaires ou pour les soins de la vue dans le cadre de leur emploi.

Un comité consultatif mis en place par le ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences devrait remettre des recommandations sur les prestations transférables cette année.

Réduire les frais pour le personnel infirmier

Nous élargissons notre travail avec l'Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario afin de réduire les obstacles financiers qui peuvent freiner certains membres du personnel infirmier à la retraite ou formés à l'étranger de recevoir leur agrément afin de pouvoir reprendre ou commencer l'exercice de leur profession en Ontario.

Nous investissons 15 millions de dollars de plus pour couvrir temporairement les frais d'examen, de demande et d'inscription pour le personnel infirmier formé à l'étranger ou à la retraite, ce qui

permet à ces personnes d'économiser jusqu'à 1 500 \$ chacune. Cela aidera jusqu'à 5 000 membres du personnel infirmier formés à l'étranger et jusqu'à 3 000 membres du personnel infirmier à la retraite de commencer à travailler plus tôt pour renforcer nos premières lignes.

Une partie de l'investissement sera également utilisé pour concevoir un site centralisé destiné à tous les professionnels de la santé formés à l'étranger afin de simplifier leur accès à des soutiens en matière d'éducation, d'inscription et d'emploi dans leur profession ou dans une carrière alternative. Pour les professionnels de la santé formés à l'étranger, cette initiative facilitera leur orientation dans le système et l'obtention du soutien dont ils ont besoin au cours du processus menant à leur inscription pour exercer en Ontario.

Investir dans l'éducation et la formation de notre main-d'œuvre du domaine de la santé

Le travail est déjà en cours pour former la prochaine génération de médecins, d'infirmières, de préposés aux services de soutien à la personne et d'autres professionnels de la santé dans notre province.

Nous investissons activement dans l'éducation et la formation des travailleurs de la santé afin de favoriser la croissance de notre main-d'œuvre du domaine de la santé. Cela comprend des investissements dans l'éducation postsecondaire et l'abolition d'obstacles financiers à l'éducation et à la formation lorsque cela est possible.

Dans le cadre de ce travail, nous renforçons notre bassin de technologues de laboratoire



médical afin de solidifier notre capacité en matière d'examens et d'analyses. Nous devons nous assurer que nous avons les ressources appropriées disponibles pour identifier les maladies et appuyer les médecins dans le diagnostic et le traitement des patients.

Nous élaborerons une stratégie pour guider cette initiative et travaillerons avec nos partenaires en éducation afin d'établir des programmes de transition et de créer des places supplémentaires pour qu'un plus grand nombre d'étudiants deviennent des technologues de laboratoire médical.

L'an dernier, nous avons promis d'élargir la formation dans les écoles de médecine en ajoutant 160 places au premier cycle et 295 postes de formation postdoctorale dans la province au cours des cinq prochaines années. Sur les 295 nouveaux postes de formation postdoctorale, 60 pour cent seront dédiés à la médecine familiale et 40 pour cent à des programmes de spécialité. Dans le cadre de cet élargissement, le plus important en son genre depuis plus d'une décennie, l'ensemble des six écoles de médecine de l'Ontario reçoivent du soutien, et de nouvelles places sont attribuées à la nouvelle école de médecine de l'Université métropolitaine de Toronto, qui a récemment trouvé son nouvel emplacement à Brampton. En 2023, nous lancerons le Programme d'évaluation de la préparation à la pratique médicale, qui aidera les médecins formés à l'étranger détenant une expérience d'exercice à l'étranger, à passer une présélection et une évaluation afin de déterminer s'ils sont prêts à exercer immédiatement en Ontario sans avoir à compléter de longs programmes de recyclage. Cela nous permettra d'ajouter au moins 50 nouveaux médecins d'ici 2024.

Nous augmenterons également de façon permanente les places de formation pour les adjoints au médecin grâce à l'ajout de 52 nouvelles places de formation. Les adjoints au médecin sont des professionnels hautement qualifiés qui travaillent sous la supervision d'un médecin pour consigner les antécédents des patients, réaliser des examens physiques, prescrire et interpréter des examens, diagnostiquer et traiter des maladies et donner des conseils en matière de soins de santé préventifs. Ils appuieront les médecins dans un large éventail d'établissements de santé et travailleront aux côtés des médecins, du personnel infirmier et d'autres membres d'équipes de soins interdisciplinaires afin de prodiguer des soins aux patients. Avec leur aide, nous réduirons les temps d'attente et



améliorons l'accès des patients dans les secteurs où les besoins sont les plus criants, notamment la médecine d'urgence et les soins primaires.

Afin d'améliorer l'intégration des adjoints au médecin dans notre système de santé l'Ordre des médecins et chirurgiens de l'Ontario présentera son cadre de travail pour réglementer les adjoints au médecin comme une catégorie de membres à la fin de 2023, et la profession d'adjoint au médecin deviendra réglementée en 2024.

Depuis 2018, plus de 60 000 nouveaux membres du personnel infirmier se sont inscrits pour rejoindre la main-d'œuvre ontarienne, mais nous savons que nous devons en faire davantage pour accroître encore plus le nombre de travailleurs en soins infirmiers.

Nous élargissons l'accès à la formation pour notre personnel infirmier au cours des deux prochaines années en ajoutant jusqu'à 500 places de formation pour le personnel infirmier auxiliaire autorisé et 1 000 places de formation pour le personnel infirmier autorisé afin d'aider à créer un accès plus rapide aux soins primaires. Nous investissons jusqu'à 100 millions de dollars pour ajouter 2 000 membres du personnel infirmier supplémentaires dans le secteur des soins de longue durée d'ici 2024-2025.

Dans le cadre d'un partenariat entre le ministère des Soins de longue durée, du ministère de la Santé et de l'Association des infirmières auxiliaires autorisées de l'Ontario, nous offrons un soutien pour les frais de scolarité aux actuels préposés aux services de soutien à la personne qui souhaitent poursuivre leurs études afin de devenir des membres du personnel infirmier auxiliaire autorisé, et aux membres actuels du personnel infirmier auxiliaire autorisé qui souhaitent parfaire leur éducation afin de faire partie du personnel infirmier autorisé. Les personnes candidates devront s'engager à travailler dans le secteur des soins de longue durée pour une période équivalente à celle où elles ont reçu ces soutiens financiers pour les études.

Nous augmentons par ailleurs l'effectif du personnel infirmier praticien afin de faciliter l'accès plus rapide aux soins primaires, aux soins de longue durée et pour ajouter de la capacité dans les régions rurales et du Nord. Nous ajoutons 150 places supplémentaires de formation pour le personnel infirmier praticien à compter de 2023-2024. Cette expansion portera le nombre total de places à 350 annuellement.

Nous travaillerons avec nos partenaires afin de nous assurer que nous avons le personnel infirmier dont nous avons besoin, au moment où nous en avons besoin. Nous allons continuer de chercher des façons innovatrices d'offrir de la formation afin de renforcer notre main-d'œuvre, comme de rationaliser nos programmes éducatifs et mettre en place des cohortes doubles d'étudiants.

Afin de continuer à soutenir notre système de santé, nous prolongerons d'une année le Programme élargi d'internat et le Programme de partenariat en matière d'expérience d'exercice infirmier sous supervision. Depuis janvier 2022, plus de 2 000 membres du personnel infirmier formés à l'étranger ont participé au programme de partenariat en matière d'expérience d'exercice infirmier sous supervision et plus de 1 300 d'entre eux sont déjà pleinement inscrits.

Nous offrons du financement supplémentaire pour engager plus de 3 100 membres du personnel infirmier qui ont été formés à l'étranger et qui travaillent sous la supervision de professionnels de la santé réglementés afin de leur donner l'occasion de satisfaire aux exigences en matière d'expérience et de maîtrise de la langue

dont ils ont besoin pour obtenir un permis d'exercice complet pour travailler en Ontario. Le nouveau financement sera étendu au secteur des soins à domicile et en milieu communautaire afin d'élargir la portée du programme cette année. Cet investissement permettra également de prolonger le Programme élargi d'externat pour une année additionnelle. L'an dernier, le programme a permis d'engager près de 5 000 étudiants qualifiés en soins infirmiers, en inhalothérapie, en soins ambulanciers paramédicaux, en physiothérapie et en ergothérapie, de même que du personnel infirmier formé à l'étranger pour travailler dans des hôpitaux de la province. Le financement accru du Programme de partenariat en matière d'expérience d'exercice infirmier sous supervision et du Programme élargi d'externat permettra par ailleurs aux hôpitaux de continuer à embaucher plus de précepteurs, de mentors et de coordonnateurs pour travailler avec le personnel infirmier étudiant et formé à l'étranger.

Et nous concrétisons notre engagement de financer la formation de 24 000 préposés aux services de soutien à la personne d'ici la fin de 2023. Entre l'hiver 2020 et janvier 2023, plus de 23 600 sont en formation ou ont complété leur formation.

En plus d'élargir ces programmes, nous mobiliserons nos partenaires des secteurs de l'éducation et de la santé afin de trouver d'autres façons innovantes d'accélérer la formation des fournisseurs de soins de santé, afin que les étudiants puissent commencer à exercer leur profession et à prodiguer des soins à la population plus rapidement.

Nous accordons aussi au nouvel Office de surveillance des fournisseurs de soins de santé de soutien le financement et le soutien dont il a besoin cette année afin qu'il puisse devenir pleinement opérationnel d'ici décembre 2023. Cet organisme commencera par s'assurer de la qualité des soins, de l'uniformité de l'éducation et de la formation des préposés aux services de soutien à la personne et se penchera éventuellement sur d'autres groupes de fournisseurs de soins de santé.

Maximisation de l'expertise des travailleurs de la santé

Alors que nous accroissons les possibilités d'éducation et de formation pour les personnes qui souhaitent œuvrer dans le secteur des soins de santé, nous facilitons pour les professionnels de la santé réglementés, comme le personnel infirmier praticien, le

fait d'exercer au maximum de leur formation et de leur expertise en élargissant leur champ d'activité. Par exemple, nous avons travaillé avec l'Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario sur des propositions de modifications à la réglementation afin d'accorder au personnel auxiliaire autorisé des responsabilités accrues qui aideraient les patients à accéder à des soins pour certaines interventions plus rapidement. Il peut notamment s'agir de commencer un traitement par voie intraveineuse lorsqu'une personne exige des soins médicaux et que le fait de les retarder lui causerait un préjudice, ou d'amorcer des soins de plaie additionnels.

Nous savons que le champ d'activité du personnel infirmier praticien et du personnel infirmier autorisé peut être optimisé afin de mieux servir la population ontarienne et nous continuons d'explorer avec nos partenaires la meilleure façon d'y parvenir et menons avec eux des consultations à ce sujet.

Nous avons aussi travaillé avec l'Ordre des pharmaciens de l'Ontario à l'examen d'options pour continuer d'élargir l'étendue du champ d'activité des pharmaciens afin qu'il soit plus commode et rapide pour vous d'obtenir des soins dans votre collectivité.

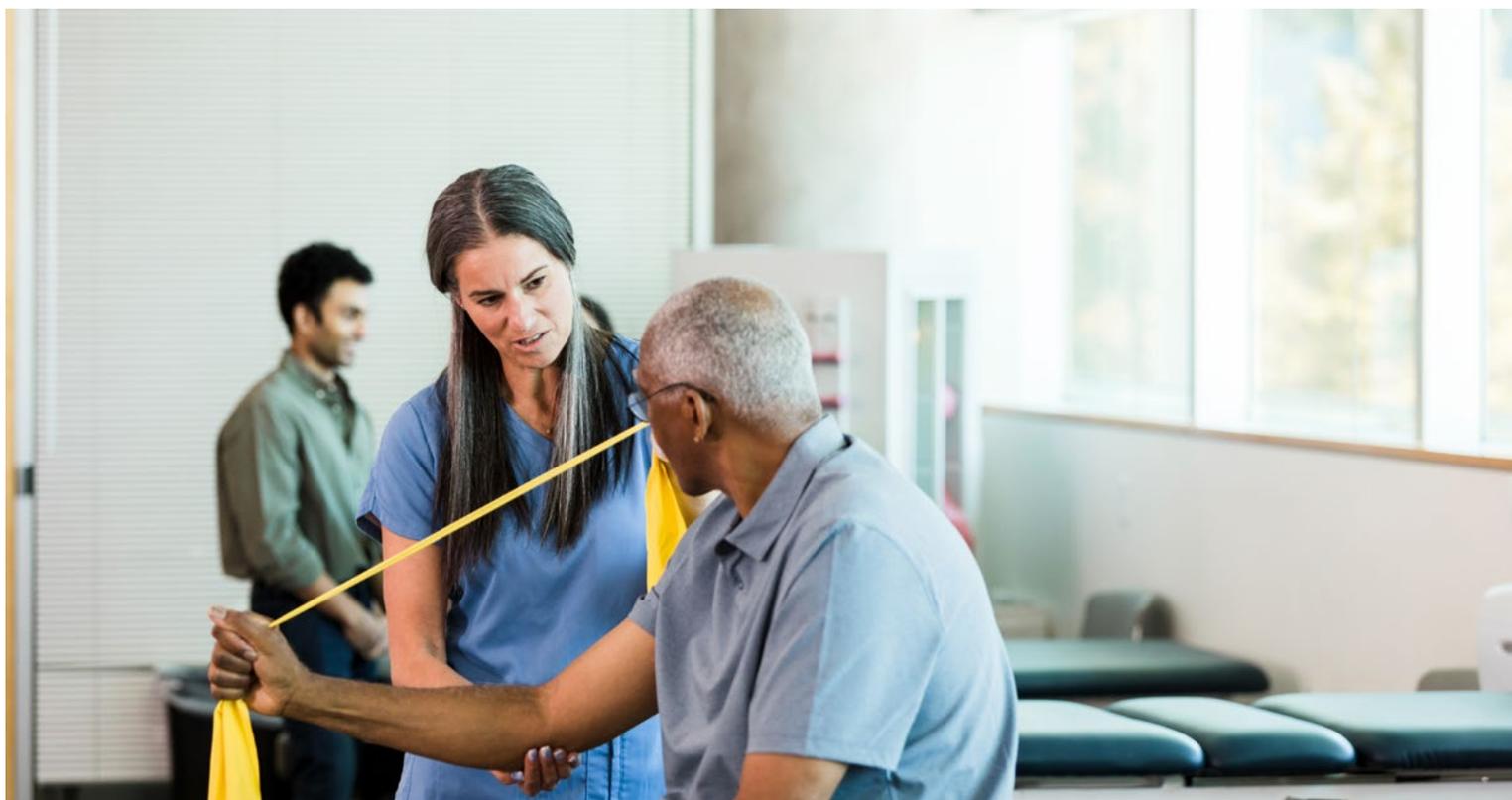
Par ailleurs, nous reconnaissons que les soins de santé exigent une approche intégrée qui inclut les connaissances, les compétences et l'expertise de plusieurs professionnels de la santé réglementés. Nous continuons d'examiner de possibles changements au champ d'activité des sages-femmes, des inhalothérapeutes, des naturopathes et d'autres partenaires et de consulter les membres de ces professions à ce sujet.

Investir dans d'autres modèles innovateurs qui maximisent les compétences des professionnels de la santé

En nous fondant sur le succès des modèles de soins 9-1-1 qui vous offrent un meilleur accès à des services, nous créerons un fonds d'innovation pour les modèles de soins destiné aux hôpitaux, aux foyers de soins de longue durée, aux fournisseurs de soins à domicile et aux équipes Santé Ontario qui souhaitent trouver des façons innovantes de maximiser les compétences et l'expertise de leurs travailleurs actuels de la santé.

Voici certains exemples des projets qui pourraient découler de cette initiative :

- Permettre aux fournisseurs de soins de santé d'utiliser l'entièreté de leurs compétences.
- Un bassin d'employés multidisciplinaires, comme du personnel infirmier praticien dont le temps est partagé entre un hôpital et un foyer de soins de longue durée.
- Utiliser les fournisseurs de soins de santé de manières innovatrices et non conventionnelles, comme les modèles de soins 9-1-1.
- La prestation virtuelle de soins dans les régions rurales, comme du soutien virtuel par des pairs pour les urgentistes.
- Inclure les personnes soignantes faisant partie des familles au sein de l'équipe de soins.



Soutien à long terme : le plan pour la capacité

Selon les projections, la population ontarienne devrait croître de près de 15 pour cent au cours des 10 prochaines années. La population de personnes âgées de 75 ans et plus devrait augmenter de 49,3 pour cent, de 1,2 million à 1,8 million au cours de la même période. Nous devons continuer à accroître notre main-d'œuvre du secteur de la santé afin de répondre aux besoins de notre population en croissance.

L'automne dernier, nous avons commencé à travailler afin d'élaborer un plan intégré pour la capacité et les ressources humaines dans le domaine de la santé pour l'Ontario. Nous analysons les lacunes existantes dans notre système et anticipons les besoins pour les 10 prochaines années et circonscrivons les solutions pour aborder les demandes croissantes pour des soins de santé. Le plan se concentrera sur la meilleure façon de répondre à cette demande grâce à des investissements, des ressources humaines en santé et des solutions innovatrices.

Cette année, nous nous appuyons sur ce travail et orientons notre attention à travailler directement avec les dirigeants de notre système de santé à un plan de main-d'œuvre qui comprend les éléments suivants : où affecter en priorité les ressources actuelles et futures, aborder et minimiser les lacunes du système et bâtir un système de santé solide pour le long terme.

Nous nous pencherons également sur des stratégies précises pour augmenter le nombre de professionnels de la santé, en commençant par les adjoints au médecin, le personnel infirmier praticien, le personnel infirmier autorisé, le personnel infirmier auxiliaire autorisé et les technologues de laboratoire médical et aborderons également la rétention de notre main-d'œuvre du secteur de la santé grâce à des mesures incitatives, en tirant parti de programmes comme la subvention Apprendre et rester.

Nous nous assurerons que nous avons une plus grande compréhension de chaque collectivité et de ses besoins et que nous avons un plan pour recruter et retenir les travailleurs de la santé nécessaires, y compris des médecins de famille, du personnel infirmier, des spécialistes et d'autres fournisseurs de soins de santé. Nous donnerons la priorité aux régions où les besoins sont les plus grands, comme les collectivités rurales et en milieu éloigné, où des lacunes existent.

Ce plan intégrera les leçons que nous avons apprises de la COVID-19 et nous nous assurerons que nous sommes préparés et équipés pour répondre aux besoins de la population ontarienne en matière de soins de santé pour les années à venir.

Mesurer nos progrès et en rendre compte

Comme on dit communément, il est impossible de gérer ce qu'on ne mesure pas. De meilleures données sont essentielles pour mieux comprendre comment fonctionne notre système de santé.

Si nous ne mesurons pas notre rendement, nous ne pouvons pas pleinement constater comment les lacunes en matière de service affectent les soins aux patients et proposer des solutions pour les combler rapidement.

C'est pour cette raison que l'Ontario appuie entièrement l'appel du gouvernement fédéral pour la communication de données relatives aux soins de santé à l'échelle nationale dans le cadre de son partenariat financier avec les provinces et les territoires. Le partage de l'information ne peut que nous aider à apprendre les uns des autres et à devenir plus forts. Nous continuerons à travailler avec nos partenaires provinciaux et territoriaux afin de gagner leur soutien pour créer un système de données national en matière de soins de santé dont nous tirerons tous profit.

Afin de nous assurer que nous édifions un système qui fonctionne pour vous, l'Ontario mesurera continuellement les progrès que nous réalisons, y compris en faisant le suivi de votre capacité à accéder à des services comme des soins primaires et des soins de santé mentale, les temps d'attente pour les examens par IRM et tomodensitométrie, et le temps passé à attendre dans les salles des urgences.

Nous surveillerons également la manière dont nous élargissons notre effectif de la santé afin de nous assurer qu'il augmente alors que la population ontarienne croît et vieillit.

Dans les prochaines années, alors que nous continuons à mettre en œuvre ce plan, nous resterons concentrés sur une chose : vous aiguillez vers les soins de santé dont vous avez besoin au moment où vous en avez le plus besoin.





ontario.ca/Votresante

© Imprimeur du Roi pour l'Ontario, 2023
ISBN 978-1-4868-6812-4 (PRINT)
ISBN 978-1-4868-6814-8 (PDF)

Ontario 